

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction: Maurice-Alfred Duwaerts
Rédaction: Yves Boyen
Présentation: Georges Van Assel
Administration: Rosa Spitaels
Imprimerie: Snoeck-Ducaju & Fils
Photogravure: Lemaire Frères

Prix du numéro: 30 F. Cotisation: 150 F. Etranger: 170 F.
Siège: 4, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1.
Tél.: (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.
Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours
fériés. - C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant:
3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de
leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het
tijdschrift „Brabant”, die ook tweemaandelijks verschijnt
en originele artikels bevat die zowel de culturele, econo-
mische en sociale uitzichten van onze provincie belichten
als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimo-
nium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement com-
biné (éditions française et néerlandaise) sont priés de
verser la somme de 250 F (pour l'étranger: 290 F) au
C.C.P.: 3857.76.

SOMMAIRE

2 - 1967

| | |
|---|----|
| La 40e Foire Internationale de Bruxelles, par Lucien Cooremans | 2 |
| Le métro de Bruxelles, par André Hustin | 4 |
| Monsieur Deryck nous parle de Tubize | 10 |
| Rebecq-Rognon, par André Fagnard | 16 |
| Fait-il bon vivre en Brabant ?, par Robert Goffaux | 20 |
| Le 7e centenaire de la Vierge miraculeuse de Hal | 28 |
| Flâneries dans un arboretum, par Gilbert Ninanne | 30 |
| Le Cabinet des Estampes de Bruxelles, par Gilberte Lauwens | 34 |
| Un officier anglais en visite à Gaasbeek, par Théo Fleischman | 41 |
| Marie-Antoinette, modiste de la Reine, par Alice De Vyver | 44 |
| Entre Senne et Sennette, par Yves Boyen | 45 |

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

40e Foire Internationale de Bruxelles : F.I.B.; Métro de Bruxelles :
Matagne et Depoortere; Tubize : Depoortere et Callmien; Rebecq-Ro-
gnon : Depoortere et Poulain; Fait-il bon vivre en Brabant? : Némer-
lin, Ville de Bruxelles et Général-Photo-Service; Flâneries dans
un arboretum : Ninanne et Depoortere; Cabinet des Estampes de
Bruxelles : Bibliothèque Royale de Belgique; Entre Senne et Sennet-
te : Depoortere, de Sutter, Ooms, Duerinckx et Acta.

La 40^e Foire Internationale de Bruxelles

LE 15 avril prochain, les portes de la Foire Internationale de Bruxelles s'ouvriront pour la quarantième fois.

La Foire ayant atteint maintenant l'âge de sa pleine maturité, il n'est pas inutile d'en rappeler en quelques mots l'histoire.

Créée en 1920 au Parc de Bruxelles, au Palais du Midi et au Palais d'Egmont, à un moment où les promoteurs n'étaient nullement assurés de ce que les milieux professionnels intéressés en comprennent l'utilité et saisissent le moyen nouveau ainsi placé à leur disposition, les effets de la Foire de Bruxelles n'allaient pas tarder à s'avérer concluants.

De 1921 à 1934, elle s'installa au Cinquantenaire, et la crise des années 30 lui permit d'affirmer son utilité en aidant dans une large mesure nos producteurs et nos distributeurs à sortir du marasme économique qui marquait alors le marché américain et européen.

Transférée au Centenaire en 1936, la Foire émergea sur le plan international ; à une époque où se développaient les échanges mondiaux et où se multipliaient les biens d'équipement et de consommation, elle offrit aux milieux économiques des locaux modernes et conçus pour accueillir les échantillons et les acheteurs du monde entier.

La Foire Commerciale devint donc la Foire Internationale de Bruxelles.

Après l'interruption causée par la deuxième guerre mondiale, la 21^e Foire Internationale, celle de 1947, marqua, de manière concrète, la relance de l'économie nationale d'après-guerre ; elle connut un succès qui révéla combien elle était attendue et appréciée de tous ceux qui participaient alors à la gestion d'une entreprise.

La Foire de Bruxelles était prête pour un nouveau départ.

Elle se développa en accueillant des secteurs économiques naissants tels que ceux du plastique, du nylon, de la télévision, des transistors et bien d'autres encore, et en disposant de palais supplémentaires grâce à l'Exposition Universelle de 1958.

L'apparition d'une économie supranationale, caractérisée par la liberté d'établissement et d'approvisionnement, a en effet obligé la totalité des chefs d'entreprise à resituer leurs activités et à repenser chacune de leurs conceptions commerciales traditionnelles. La spécialisation renforcée des entreprises et l'évolution des techniques de distribution amenaient certains secteurs professionnels à souhaiter qu'à côté de la Foire générale qu'ils avaient connue jusqu'alors, leur soient consacrées des manifestations beaucoup plus restreintes dans leur objet et ouvertes seulement à une catégorie déterminée de visiteurs.

Déjà en 1956, les responsables de la Foire Internationale de Bruxelles avaient acquiescé aux souhaits des fabricants belges d'ameublement et accepté que ce secteur soit détaché de la Foire générale pour former une manifestation spécialisée distincte. La Foire du Meuble, qui occupa en 1966, 8 des 11 Palais du Centenaire, constitue aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations mondiales du secteur intéressé.

Depuis les dirigeants de la Foire ont complété la foire générale par une série de manifestations spécialisées et professionnelles dont l'organisation a chaque fois été réalisée en coopération étroite avec les milieux économiques concernés.

C'est ainsi que dès 1963 fut mis sur pied le 1^{er} Salon du Travail du Bois consacré tous les deux ans aux machines à bois et à l'outillage s'y rapportant.



En 1964 le « Salon Professionnel Bel-Jouets » se transféra au Centenaire ; en 1965 fut créé le « Salon International de l'Emballage Propack », et en 1966 fut inauguré le 1^{er} « Salon Baby-Show », manifestation spécialisée, annuelle et internationale qui concerne l'enfant du premier âge.

En 1967 sera créé, sous l'égide de la Foire Internationale de Bruxelles, le 1^{er} Salon Technique de la Peinture.

Cette action sur le plan des salons spécialisés ne signifie toutefois pas que la Foire Internationale ait perdu de son efficacité ; au contraire, les deux catégories de manifestations sont complémentaires et la meilleure preuve en est fournie par la 40^e Foire Internationale elle-même, dont les progrès nouveaux traduisent éloquemment tout le dynamisme de cette manifestation.

Quelles sont les nouveautés de cette 40^e Foire ?

Il y aura tout d'abord des nouveautés d'organisation : le changement de dates, avancées d'une quinzaine, pour éviter les week-ends fériés du 1^{er} mai et de l'Ascension et pour mettre fin à la simultanéité des Foires de Bruxelles d'une part, Hanovre et Lille d'autre part ; l'introduction dans le calendrier de la Foire d'une seconde nocturne. Les palais seront en conséquence accessibles sans interruption de 10 à 22 heures le mercredi 19 avril et le mardi 25 avril, veille de la clôture.

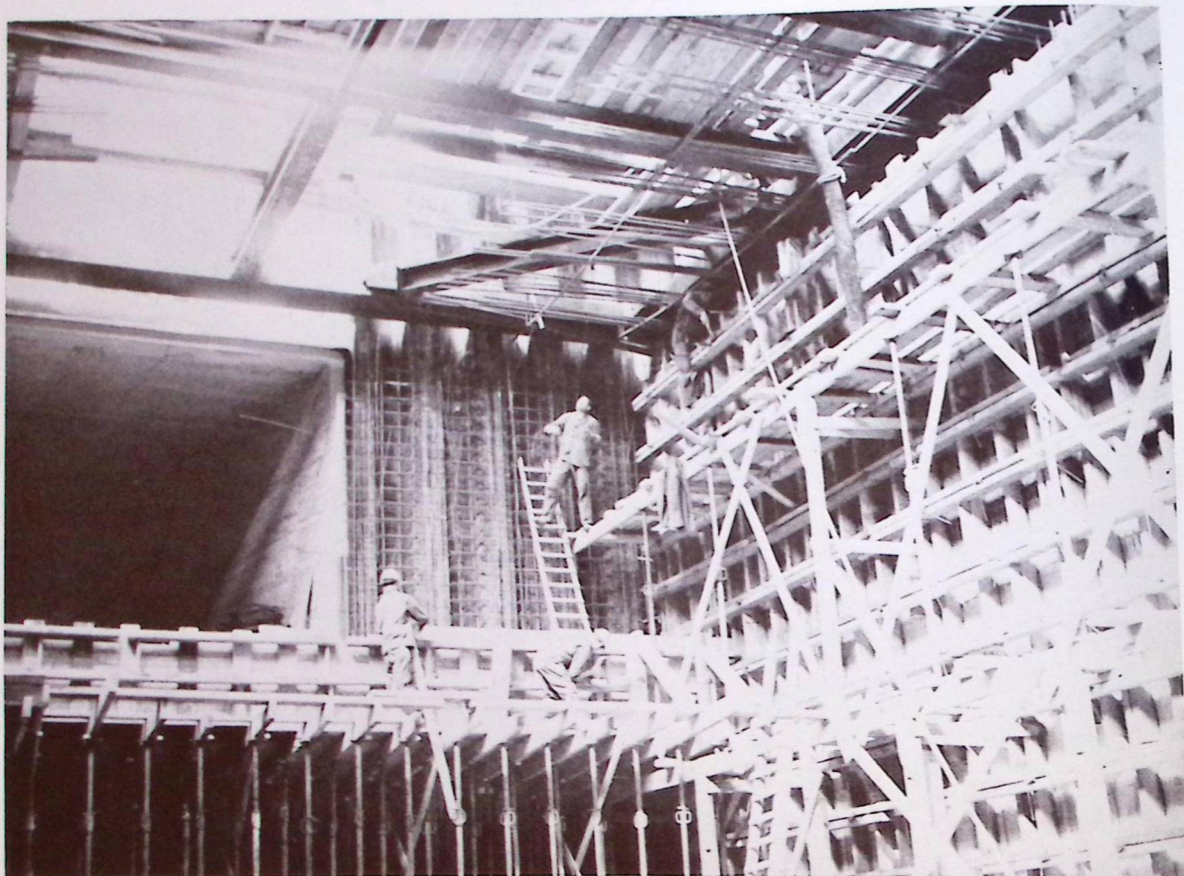
Il y aura ensuite des nouveautés sur le terrain : l'entrée en force des industries de la photographie, du cinéma et des arts graphiques qui occuperont la moitié d'un vaste palais ; grâce à la collaboration de l'Institut Economique des Classes Moyennes et des Comités Provinciaux compétents, nous aurons cette année une exposition nationale des métiers d'art qui convaincra les distributeurs et consommateurs de la fécondité créatrice de nos artisans d'aujourd'hui par une exposition placée sous le thème « Embellir la Vie » ; enfin le Génie Civil, dont la participation est biennale, sera présent à la Foire de 1967 et exposera son imposant matériel sur l'étendue d'une vaste terrasse en plein air.

Les exposants et les dirigeants de la Foire ont en outre veillé à ce que le public soit également intéressé par des manifestations attrayantes et divertissantes. C'est ainsi qu'au sein du groupe « Alimentation », une exposition de la Vigne et des Vins de France sera organisée et inaugurée par plus de 20 délégations de Confréries Bachiques françaises. La section « Papeterie - Librairie » mettra sur pied un vaste concours destiné à promouvoir le marché de la papeterie et doté de magnifiques prix dont un voyage pour deux personnes aux Baléares. La section « Droguerie - Parfumerie » rééditera son opération « Colis-Surprises » consistant en un cadeau qui sera remis à de nombreuses visiteuses. Réédition aussi tout au long de la Foire, des défilés de mode.

Par de telles initiatives, le but de la Foire Internationale de Bruxelles est clair : informer le public et soutenir ainsi la vente ultérieure des biens de grande consommation.

Les hommes d'affaires, commerçants ou industriels, qui visiteront la Foire, bénéficieront quant à eux de nombreux colloques professionnels où ils pourront rencontrer les interlocuteurs habilités à traiter avec eux. (voir suite page 58).

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a name with a stylized flourish at the end.



Le métro de Bruxelles

par André HUSTIN

Le métro de Bruxelles fonctionnera-t-il en décembre 1968?

On affirme que non. On prétend que oui. Gageons qu'un référendum ferait la part belle aux abstentionnistes.

Pour l'instant, en tout cas, le bout de la rue de la Loi subit une mise en con-

dition étrange. Ce n'est plus un sol, c'est presque une passoire!

On collectionne là des tunnels pour métro, avec trémies définitives ou provisoires, des tunnels routiers à l'étage *moins un* (pour sortir de la ville), d'autres à l'étage *moins deux* (pour entrer en ville), d'autres encore

pour gagner des parkings en passant entre les premiers et les seconds,

Vue générale de Madou: la gare de Petite Ceinture la plus avancée. Les piétons, venant de la place de la Liberté ou de la place du Congrès, y auront accès grâce à un tunnel pour piétons qui traversera le boulevard de Ceinture devant l'hôtel communal de Saint-Josse-ten-Noode.

d'autres pour sortir des garages. Imaginez dans cet enchevêtrement souterrain les rampes pour voitures, les tunnels pour piétons, les évitements, les transits, un chassé-croisé de bandes de roulement et d'étages tel qu'on a l'impression que les constructeurs risquent d'oublier un tunnel.

Selon le tableau officiel, on en compte treize de différentes largeurs, de différentes pentes, de différents rayons, dans le court espace compris entre la chaussée d'Etterbeek (où coule le Maelbeek) et l'avenue Kennedy qui traverse le parc du Cinquantenaire!

Plus un soupir!

C'est drôle. Il fut un temps, en 1958, où le mot tunnel faisait surgir des drapeaux noirs. Pour en faire admettre l'idée, le ministre Vanaudenhove dut conduire le Conseil communal de Bruxelles à Paris.

Plus tard, lorsqu'il voulut joindre par tunnel le Jardin Botanique au viaduc de Koekelberg on lui objecta que son tunnel allait couper le débouché de la rue du Théâtre. Et ce fut une levée de boucliers.

Aujourd'hui cependant, qu'un bouclier (un autre) fouille le sol, que l'on fore en tous sens, que l'on ravine, que l'on trépane, que l'on sonde, que l'on défonce, que l'on éventre, que l'on troue, on n'entend plus un soupir.

Ré-si-gnés: les Bruxellois sont résignés!

Pourtant, ils savent qu'après le pré-métro il faudra « remettre ça ». Mais il est vrai que les idées de métro dé-

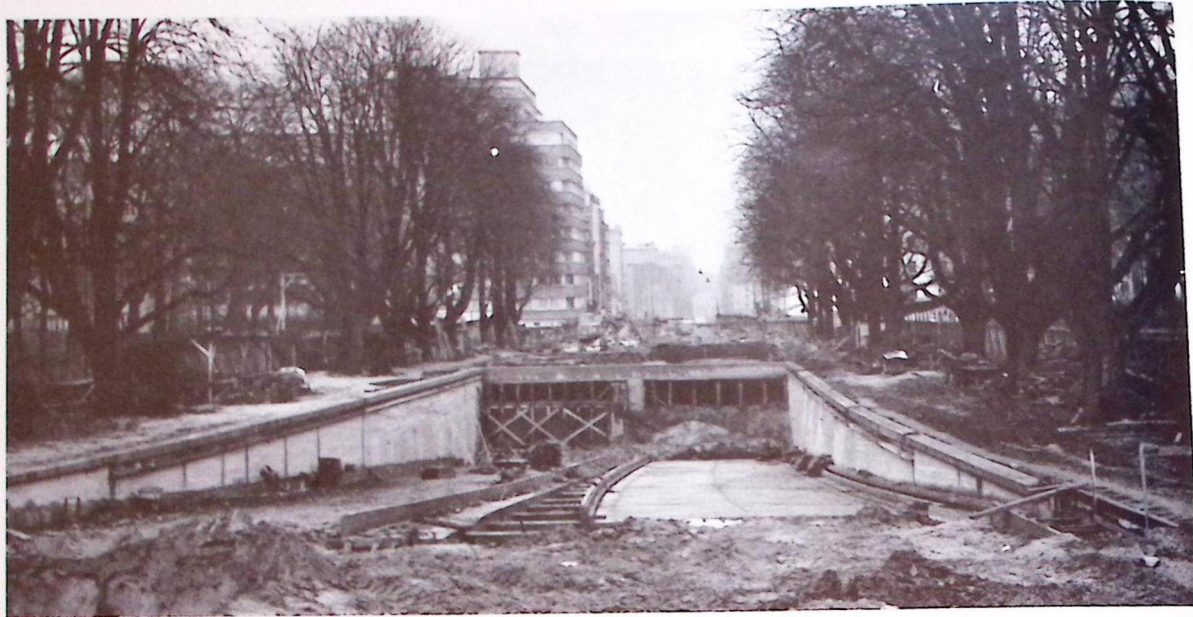
Lorsque Napoléon fit construire le boulevard de Première Ceinture, les remparts du XIV^e siècle ne furent démolis qu'en surface. Aujourd'hui leurs fondations (qui apparaissent dans le fond de ce souterrain) sont démolies au bull-dozer.

L'ouvrage qui comporte plusieurs niveaux est limité latéralement par deux rideaux de palplanches métalliques. On a posé ensuite les poutrelles du plafond qui supportent les voies de trams pendant les travaux.

L'achèvement du tunnel peut ainsi se poursuivre sous les voies maintenues en exploitation.

Le tunnel du métro de Petite Ceinture (que voici) passera au dessus du métro Schuman - Sainte-Catherine, au carrefour Loi - Av. des Arts.





finitif ont eu parfois pour défenseurs de remarquables astronautes financiers.

En décembre 1959, par exemple, un groupe d'urbanistes n'avait pas hésité à présenter à la presse, dans une exposition qui se tenait à la rue de la Loi, des projets de voirie dont le réseau général multipliait les routes en cercles concentriques dans un espace de... 8.700 kilomètres carrés autour de Belgikapolis: ville englobant Anvers, Gand, Bruxelles, Ath, Mons, Charleroi, Namur, Liège et Hasselt. Au centre de cette galaxie, une autoroute axiale combinée au métropolitain contenait aussi à l'étage supérieur des couloirs spéciaux pour cyclistes, piétons et patineurs! C'était du Jules Verne, du Huxley, voire du Wells, mais pas... du ministre des Finances.

Un plan inexistant

Cependant, malgré leur irrespect des réalités pécuniaires, ces futuristes n'avaient pas toujours tort, loin de là. Ainsi, ils préconisaient l'établissement d'un plan général du sous-sol qui permettrait sans doute d'organiser les livraisons par camion à un étage différent de celui de la circulation auto-

mobile, elle même séparée de la piétonnière par un autre étage.

Leur idée de prévoir des parkings sous les places publiques et au plus près des gares est reçue aujourd'hui. Un des visionnaires de 1959 imaginait aussi que le métro complet, partant de la deuxième Ceinture plongerait sous le petit bassin du Cinquantenaire et sous l'Arc de Triomphe avant de descendre la rue de la Loi.

L'auteur profitait habilement du remue-ménage ainsi créé pour dresser de part et d'autre de l'arcade du Cinquantenaire deux tours géantes, symétriques, et dans lesquelles on pouvait aussi bien fourrer l'OTAN et tout son tralala que l'ensemble des musées voisins.

Corollaire pourvu de corolles: les bâtiments actuels des musées et autres hangars pouvaient être transformés en roseraies. On remarquera que les conservateurs auraient par là pris de la hauteur, tandis que les diplomates y gagnaient une longue vue. Quant aux revues militaires, elles auraient ainsi trouvé de nouvelles garanties de grandeur. Malheureusement, le monument central risquait un peu de se

Avenue Kennedy, dans le parc du Cinquantenaire, les tunnels routiers se jouxtent, puis se superposent (à hauteur de l'avenue de la Joyeuse Entrée) par dessus la boucle provisoire que fait là le pré-métro à l'étage -3.

trouver réduit au rôle de la célèbre chapelle « in situ ».

Quoi qu'on puisse penser de cet avant-avant-projet signé Dhaens, il faut reconnaître qu'il pressentait fort exactement le brassage fantastique auquel on assiste et qui va s'amplifier autour du Cinquantenaire, dans tout le quartier qui s'étend du parc Léopold au square Ambiorix, en passant par le Rond-Point Robert Schuman.

Il convient de rappeler qu'il y a une dizaine d'années, M. Vrebos, directeur de l'Administration des Transports, avait déjà défendu l'idée audacieuse de construire au nord de la rue d'Assaut une rampe hélicoïdale pour tramways qui débouchait rue du Fossé aux Loups sur le premier élément d'un métro à construire.

Son métro d'alors passait sous le puits de la Senne dans l'axe de la rue des Augustins. Après quoi, il tournait sous le Marché aux Poissons et revenait, en gagnant le haut du Marché

aux Herbes, par une téméraire ligne droite.

Voici que le rêve d'hier s'est dissipé. La réalité est là qui prévoit aujourd'hui près du Residence Palace une zone « de métro » toute entière à remodeler.

Une rénovation attrayante

A cet égard, l'Administration centrale ne cache pas du tout ses intentions.

Le matériel s'accumule dans le parc de Bruxelles qui sert de champ de manœuvre à la petite armée de techniciens. Ici: des colonnes pour pieux de fondation, là les cavités dans lesquelles le « bouclier » commencera son travail de taupe géante.

Des colonnes creuses seront utilisées tantôt comme coffrages de pieux de fondation, tantôt même pour constituer les puits successifs formant les murs latéraux des pertuis du métro. Ce dernier procédé est utilisé quand la fouille doit se faire sous le niveau de la nappe aquifère.

Comme elle l'a écrit dans son rapport général sur l'urbanisation de cette zone importante de la capitale, la construction d'un viaduc Belliard-Comines postule une rénovation complète des quartiers et blocs d'immeubles sur lesquels l'ouvrage empiète. « L'ensemble des quartiers existant de part et d'autre de la rue de la Loi, entre les squares Marie-Louise et Ambiorix et la rue Belliard est inéluctablement appelé à faire l'objet de plans de rénovation prévoyant le remplacement des constructions vétustes par des immeubles modernes de haute tenue, voisins des installations des Communautés Européennes. »

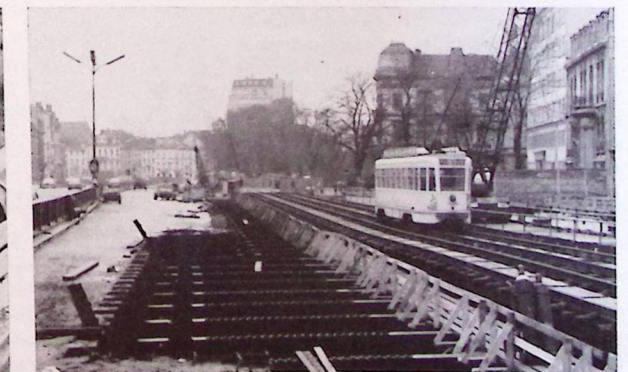
Cette rénovation, qui touchera les deux versants du coteau de la rue de la Loi, poussera ses ramifications aussi tout le long de la chaussée d'Etterbeek et pourra donc s'étendre jusqu'aux environs de la place Jourdan. Le chef-lieu du Brabant s'en trouvera

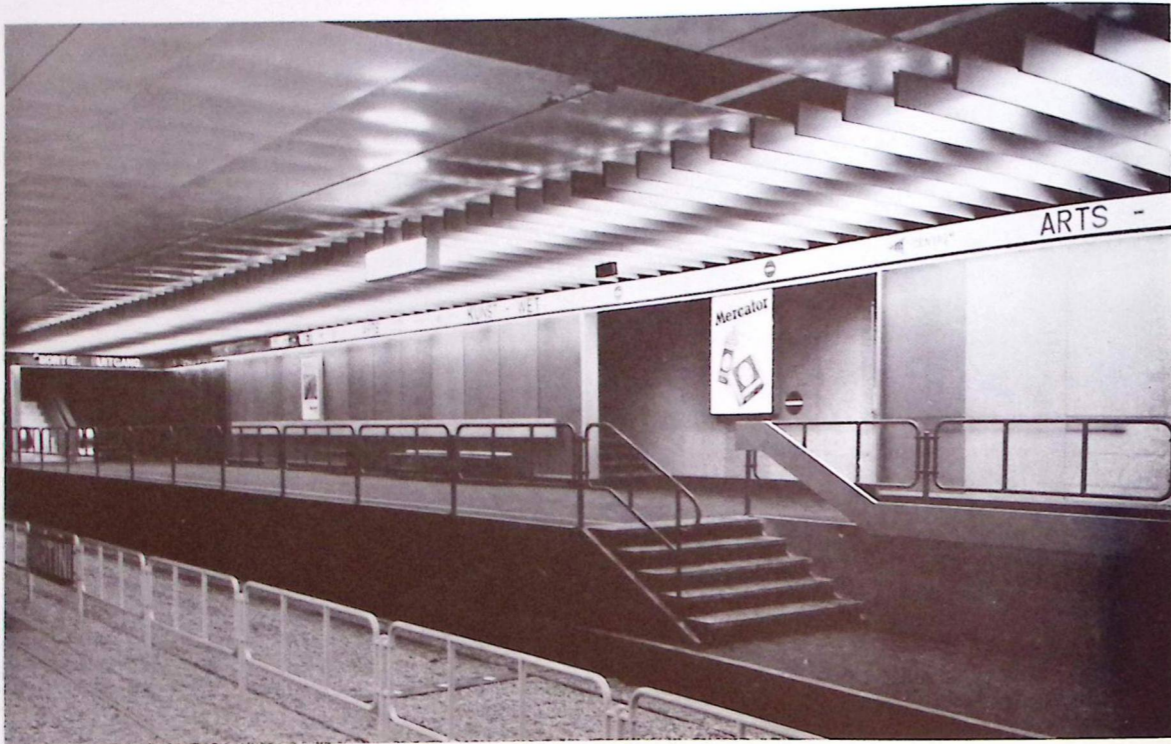
ainsi doté d'un nouvel attrait. Il convient de remarquer, par ailleurs, que les trémies du métro actuellement construites avenue de la Joyeuse Entrée vers l'avenue de la Renaissance ne sont que provisoires. Ultérieurement, le métro sera prolongé jusqu'à

Les travaux commencés en avril 1965 comportent la réalisation d'une trémie d'accès le long du jardinet de la Place Quetelet et d'une gare souterraine avec parking adjacent s'étendant de l'hôtel communal de St Josse-ten-Node jusqu'à la place Madou, y compris celle-ci. Les trams qui passaient ici ont été détournés par la rue de l'Astronomie.

En 1968 les lignes de tramways seront enterrées de la rue Montoyer à l'hôtel communal de St Josse. En outre, des chantiers seront ouverts tout le long de la Petite Ceinture en direction de Koekelberg.

Dès 1967, en effet, une section du métro sera aménagée à Molenbeek en même temps qu'aura lieu la domestication du sauvage petit ruisseau du Paruck qui sera « collecté » par dessus le métro, depuis la croisée du Canal Maritime jusqu'à la rue de Ribeaucourt.





Voici comment se présentera une gare de métro (une maquette grandeur réelle.)

la place Léopold II: ce qui revient à dire que toutes les communes brabançonnaises situées entre Nivelles et Louvain pourraient être concernées, vu que les automobilistes de ces communes venant à Bruxelles pourraient stationner soit au nord du boulevard de la Woluwe, soit aux environs immédiats de la porte de Tervuren où sont prévus à leur intention de nouveaux parkings périphériques.

Où en est maintenant le très important ouvrage entrepris à Bruxelles? Rappelons que l'axe Cinquantaire-

Marché aux Poissons du pré-métro mesure 3,5 kilomètres.

Des chantiers sont ouverts, depuis février, presque sur toute sa longueur. En mars de cette année commencent les travaux de la rue de la Loi entre la chaussée d'Etterbeek et la Petite Ceinture. Sur cette section, le métro restera à 13 mètres de profondeur. Dans l'espace libre entre le plafond du tunnel et la rue sera construit un parking souterrain à trois niveaux occupant toute la largeur de la rue.

En même temps s'achèvera au cours

de ce printemps 1967 la grande gare Schuman qui sera combinée d'une part avec la halte de chemin de fer établie sur la ligne « Quartier Léopold-Schaerbeek » et d'autre part avec une gare pour autobus située au niveau zéro au milieu du Rond-Point Schuman.

Entre cette gare d'autobus au niveau zéro et le métro au niveau -3, deux niveaux de tunnels routiers permettront aux voitures de se croiser en se superposant: niveau -2 pour entrer en ville, -1 pour en sortir.

Le printemps sera mis à profit aussi pour remplacer le pont en voûte de 9 mètres d'ouverture supportant la rue de la Loi à la recoupe de la chaussée d'Etterbeek par un ouvrage de 28 mètres d'ouverture qui fera la partie belle à la nouvelle chaussée qui reliera l'avenue Livingstone à la place Jourdan.

Tout le cours de l'année 1967 sera nécessaire cependant pour mener à bien les deux gares conjointes Arts-Loi assurant la correspondance entre la voie axiale et la Petite Ceinture. Il s'agit là d'un ouvrage particulièrement délicat en raison de sa forme compliquée, du grand volume qu'il occupera, de la circulation intense traversant le carrefour et, en outre, du passage à réaliser sous le tunnel routier qu'il faudra préalablement renforcer.

De multiples phases sont prévues pour exécuter cette double gare qui donnera accès au niveau -1 vers les quais de la Ceinture, et au niveau -2 vers les quais de la rue de la Loi.

Vers avril 1967 est prévue aussi la destruction des maisons de la rue de Loxum, l'ouverture des voiries aux abords de la Gare Centrale, l'ouverture de la rue d'Arenberg; puis de la rue de l'Ecuyer.

Dès avril encore pourraient commencer le tronçon compris sous la Société Générale de Banque (rue Royale) en même temps que la prolonge de la rue de l'Evêque qui partira de la gare principale (près de la place de la Monnaie) et passera derrière l'église Sainte-Catherine pour se terminer par une rampe provisoire de 90 mètres de longueur aménagée sur l'ancien Marché aux Poissons.

Au total, cet axe est-ouest qui sera en plein « bouillonnement » en avril 1967 comptera six gares situées respectivement: Rond-Point Schuman, Chaussée d'Etterbeek, Carrefour Arts-

Loi, Parc de Bruxelles, Gare Centrale, Rue de l'Evêque.

Toutes ces gares auront généralement 90 mètres de long avec des quais de 4 mètres de large. Elles pourront recevoir des rames « métro » de six voitures.

Une vaste maquette de ces gares existe au dépôt de la chaussée de Haacht à Schaerbeek. Grâce à elle, on peut tâter l'avenir: il sera doux aux pieds.

Les quais sont, en effet, revêtus de caoutchouc comme ceux de la gare des Termini à Rome ou comme les trottoirs d'un quartier de Milan.

Les murs, en verre de sécurité, seront faciles à laver. Le nom des stations apparaîtra en lettres moins grandes mais beaucoup plus nombreuses qu'à Paris (vu la dualité des langues). Les trottoirs sont propres et silencieux, calculés exactement à la hauteur des marchepieds de tramways. Ainsi les gares du métro bruxellois, sans avoir le luxe démonstratif des stations de Moscou, seront-elles aisées et fonctionnelles.

Mais, nous sommes loin encore de nous quereller sur la traduction à donner à telle ou telle dénomination d'arrêt ou de correspondance.

Pour le moment, c'est de fouille blindée et de pieux sécants qu'il s'agit, voire de bouclier. A ce propos d'ailleurs, la méthode du bouclier qui permet l'exécution de tunnels sous des voiries encombrées, sans interrompre la circulation générale, a été expérimentée et même améliorée dans la traversee du Parc de Bruxelles. Ce procédé au bouclier qui a été utilisé pour la construction du tunnel sous l'Escaut à Anvers laisse subsister après exécution un vide sur le pourtour du tunnel. La présence de ce vide crée un risque de tassement. Aussi a-t-on, l'an dernier déjà, expérimenté un procédé original de remplissage des vides en vue

de réduire ou même d'éviter ces tassements.

Le métro a ainsi donné l'occasion à des ingénieurs belges d'améliorer une technique que l'on croyait arrivée à la quasi-perfection.

Notons encore que des études techniques très poussées favoriseront la sécurité du réseau: la signalisation sera réalisée par cantons.

Chacun des cantons sera protégé par un signal lumineux à 3 feux: feu vert: vitesse maximale; feu vert doublé de jaune: 40 kms/h.; feu jaune seul: 27 kms/h.; feu rouge seul: arrêt.

Chaque canton sera protégé par un déclencheur de freinage automatique d'urgence agissant en cas de dépassement de la vitesse permise. En même temps, le conducteur sera prévenu sur son tableau de bord que sa vitesse frise la limite autorisée.

Un dispatching central coordonnera les mouvements des tramways et des voyageurs. Le contrôle des quais se fera par téléviseurs et caméras.

Les délais de construction dans les chantiers actuels sont respectés partout. On peut donc espérer que le métro fonctionnera en janvier 1969.

On sait déjà que le débit maximum du pré-métro sera de 120 véhicules par heure, qu'il faudrait un débit de 103 voitures (P.C.C. à 105 places) par heure pour évacuer 14.500 voyageurs escomptés à l'heure mais que les perturbations de la surface feront tomber pratiquement le débit à 83 tramways par heure de pointe. Une seule solution économique et pratique permettra de remédier à cette situation: c'est d'augmenter la vitesse des convois en allongeant ceux-ci et en maintenant entre eux une plus grande distance de sécurité. Ce sont là, tout naturellement, les caractéristiques de l'exploitation en métro et nous savons qu'on y viendra, quand on aura collecté les fonds pendant le temps nécessaire.



Monsieur Deryck,

Bourgmestre de Tubize

nous parle de sa commune

Recueilli par Muriel de VERGNIES

A l'occasion de l'exposition de « Métiers d'Art du Brabant » qui se tiendra à Tubize du 8 avril au 1er mai 1967 dans les locaux magnifiquement restaurés de la Ferme Scayet, Monsieur Deryck, bourgmestre, a bien voulu répondre à quelques questions que nous lui avons posées ayant trait à sa commune.

— Pourriez-vous nous dire, Monsieur le Bourgmestre, quelle est, à l'heure actuelle, la population de Tubize? Tubize compte aujourd'hui 10.300 habitants, mais sur cette population il y a une proportion relativement forte d'étrangers, qu'on peut évaluer à 1.500.

— Existe-t-il une nationalité prédominante au sein de ce groupe ou se compose-t-il de personnes de nationalités différentes?

Ici, la nationalité italienne l'emporte de très loin, avec 1.000 ressortissants, les 500 autres étant diversement répartis.

— L'incorporation de cette colonie italienne dans la population locale vous pose-t-elle des problèmes et si oui, de quelle nature?

Absolument aucun problème.

— Dans ce cas, comment s'exerce l'action du Bourgmestre pour arriver à cette saine intégration qui constitue sans aucun doute une réussite ?

Bien sûr nous veillons de très près à ce que la colonie s'intègre heureusement dans la population, mais je dois vous signaler, et c'est une initiative propre à notre commune, l'existence d'une permanence du Consulat italien à la Maison Communale, deux fois par mois.

Cette sorte d'officialisation contribue également à résoudre ce que d'aucuns pourraient taxer de « problème ».

En outre, parmi les écoles communales, il y a une école gérée par le Consulat.

— Tubize se dit une commune industrielle. Quelles sont les industries qui s'y sont implantées ?

Cité industrielle avant tout, Tubize abrite de nombreuses industries et par ordre d'importance, pour ne citer que les premières : les Forges de Clabecq, « Fabelta », absorbée par l'Union Chimique Belge, qui produit des textiles artificiels, une fabrique américaine de sacs en papier, la « St. Regis Bates », etc...

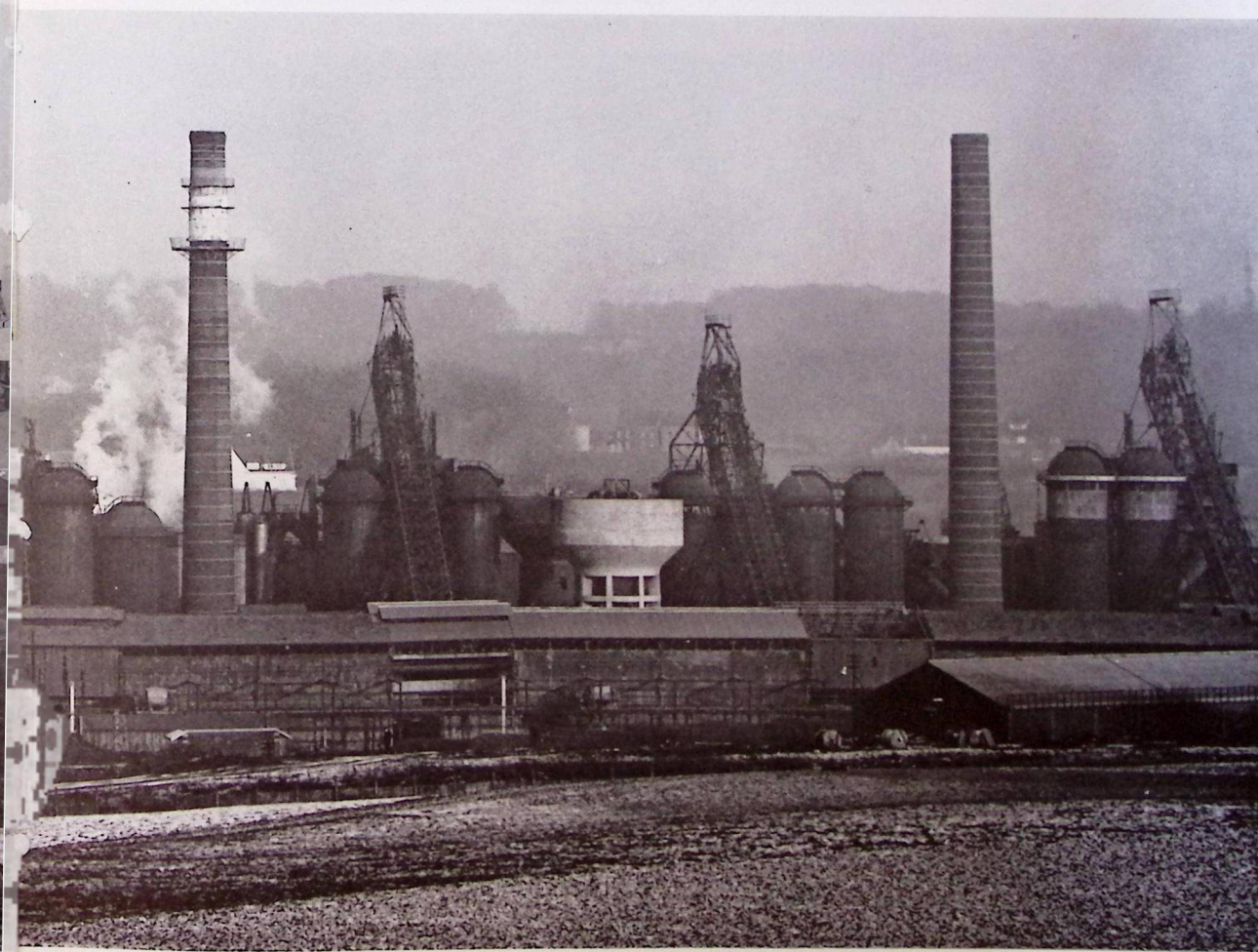
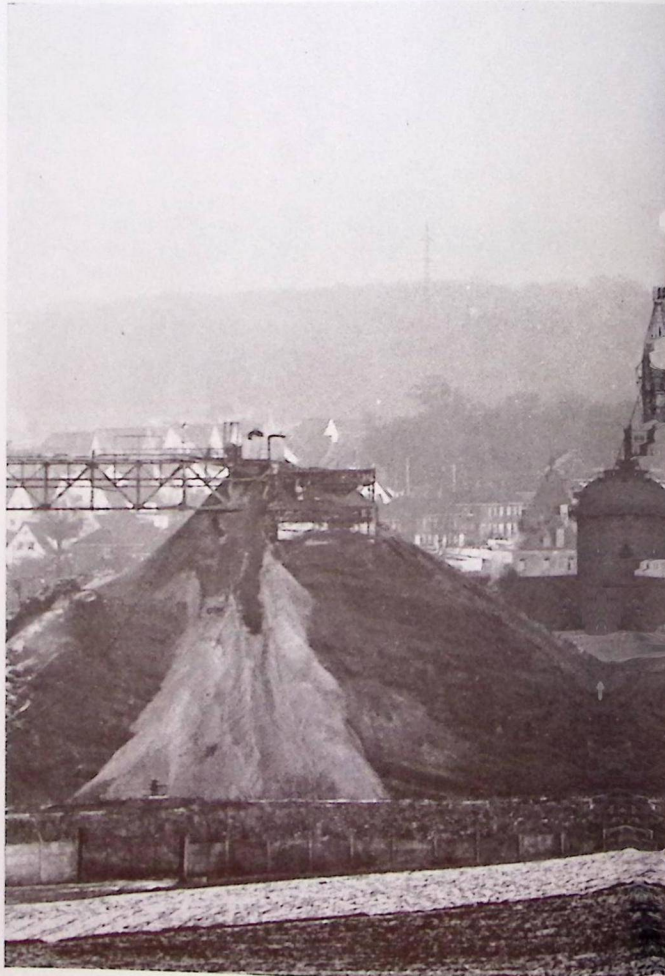
— Ces industries sont-elles suffisantes pour la population active ou avez-vous le désir de voir s'installer de nouvelles industries ?

Notre principal souci est avant tout de conserver les industries existantes pour autant qu'elles soient valables, et j'estime qu'elles le sont.

— Pourriez-vous nous préciser le nombre de travailleurs occupés par ces industries, autrement dit nous citer des chiffres ?

Certainement : aux Forges de Clabecq il y a 1.575 travailleurs, tandis que Fabelta en occupe 1.309, St. Regis: 178, les briqueteries : 41 et les fonderies : Brenta : 41 et Hendrickx : 24.

Les forges de Clabecq. ▶



— Le commerce semble très prospère à Tubize. On peut dire de Tubize, et vous êtes d'accord, Monsieur le Bourgmestre, que c'est une commune en expansion. Or, qui dit commune en expansion dit problèmes d'infrastructure et pour le bourgmestre dynamique que vous êtes, cela signifie également le problème des loisirs. **Quels sont vos espoirs de réalisations en matière culturelle et de loisirs ?**

Nous avons aujourd'hui un centre communal où, la journée, une salle de gymnastique, avec douches, est notamment accessible aux habitants; le soir, les sociétés sportives s'y réunissent pour faire de la culture physique, du basket etc...

Ce centre dispose d'une salle qui peut accueillir 1.500 personnes et c'est là, je crois, une réalisation unique dans l'arrondissement de Nivelles. Qui plus est, c'est une réalisation à 100% communale.

- ▼ Salle des sports « Le Gymnase ».
- ▶ L'ancienne ferme Scayet.
- ▶▶ L'église du Christ Ressuscité.



Je dois aussi vous signaler que des cours d'allemand sont donnés durant la semaine par la Deutsche Schule de Bruxelles.

— **Peut-on également, Monsieur le Bourgmestre, suivre des cours de néerlandais dans votre commune ?**

Non... en tout cas, pas jusqu'à présent.

Peut-être sont-ce les craintes que ma commune soit considérée comme une « commune à facilités » qui me font réfléchir à ce sujet. Et pourtant à Tubize tous les services communaux sont bilingues : je tiens à ce que l'on puisse s'exprimer en flamand lorsqu'on traite avec des flamands.

— **Qu'existe-t-il encore à Tubize dans le domaine culturel ?**

Nous avons une école de musique qui est florissante ; une chorale constituée par les anciens élèves de l'école de musique. Dans le temps, il y avait trois harmonies à Tubize ; aujourd'hui, il en existe une, qui n'est pas communale, et qui est championne de Belgique.

Enfin, notre Musée communal qui va s'ouvrir très bientôt dans les locaux restaurés de la Ferme Scayet.

— **Après les réalisations, quelles sont à présent, Monsieur le Bourgmestre, les perspectives sur le plan des loisirs et de la culture ?**

Nous envisageons la création d'une Maison européenne. Dans la Ferme de la Neuve Cour nous voudrions créer un centre international qui soit une sorte d'auberge de jeunesse.

— **Songez-vous à y organiser des stages ?**

Oui... bien sûr, et il s'agit là d'un sujet qui nous tient fort à cœur.

Pour cette réalisation nous n'attendons plus que l'aide des pouvoirs supérieurs...

Tubize est déjà jumelée avec Mirande en France et Korntal en Allemagne. Ce n'est pas un jumelage de principe, mais un jumelage en profondeur. Dès l'année passée ont eu lieu des échanges entre les villes du jumelage.

— **Comment ces échanges sont-ils accueillis par la population locale ?**

Avec enthousiasme. Les délégués sont logés chez l'habitant et, l'année dernière, sur simple demande, nous avons obtenu 400 logements : pour 200 Français et pour 200 Allemands.

— **Tubize a réalisé au point de vue voirie communale un sérieux effort. Et sur le plan de l'urbanisme pur, que prévoit-on pour l'extension de l'habitat ?**

C'est là une question qui n'est évidemment pas à négliger et dont nous nous occupons activement ; mais, encore une fois, j'insiste sur le fait que Tubize est une commune à caractère essentiellement industriel et qui doit le rester. Je n'entends nullement la voir se transformer en cité-dortoir.

Aussi, nous avons procédé à l'achat de terrains pour un montant de 20 millions; la mise en chantier des premiers logements est prévue pour l'année prochaine.

— En 1967 aura lieu l'inauguration du Plan Incliné de Ronquières, ce qui constitue, vous en conviendrez, Monsieur le Bourgmestre, un gros événement.

On a parlé du bouchon de Clabecq ; il sautera en principe. **Quel est votre sentiment sur les travaux de Ronquières ?**

Tubize qui est une région de grosses industries, telles les Forges de Clabecq, a enregistré une certaine expansion par suite de la liaison Charleroi-Anvers par Tubize.

Mais il est un fait, c'est que l'infrastructure routière est déficiente.

Ainsi, l'autoroute Paris-Bruxelles ne décongestionnera pas les routes nationales.

Si on ne fait pas les travaux du contournement de Tubize, la situation routière restera tout aussi impossible.

Ce contournement n'est rien moins que souhaitable et sa réalisation sera seule capable d'apporter des perspectives meilleures.

— **Je pense, Monsieur le Bourgmestre, qu'il doit exister sur le territoire de Tubize un zoning industriel ?**

En fait, il y a deux ou trois zonings à Tubize, mais pas au sens moderne du terme. Il existait bien un zoning industriel au sens où vous l'entendez, mais il se trouvait situé dans un endroit tel qu'il pouvait nuire à la santé des citoyens. Pour cette raison il a été supprimé.

— Vous venez de dire que Tubize a une vocation de cité industrielle. Dans cette optique, **n'envisagez-vous pas la création d'autres zonings ?**

Peut-être, mais nous ne disposons pas encore de terrains qui pourraient être utilisés à cet effet.

— **Avez-vous un « problème » ?**

Je souhaite que les autorités supérieures se penchent sur les intérêts des communes. Leur aide est encore nettement insuffisante.

— **Quels sont vos grands projets, Monsieur le Bourgmestre ?**

Nous voudrions construire un bassin de natation couvert. Les problèmes techniques ont été examinés dans l'angle communal, mais à l'échelon supérieur, il est improbable

que nous puissions faire admettre la construction de ce bassin avec des dimensions olympiques, comme nous le souhaitons.

— **D'autres problèmes de réalisation se posent-ils dans votre commune ?**

Le réseau routier est à parfaire et il faut encourager l'habitat social afin d'éviter un trajet trop onéreux pour la main-d'œuvre. A cet égard, l'effort des autorités supérieures s'avère une nouvelle fois insuffisant.

Si pour les jeunes nous voulons construire un bassin de natation (il existe déjà des plaines de jeux, des tennis), pour les vieux nous entamons la création d'une maison de retraite, pour laquelle l'adjudication est déjà faite.

Reste un handicap financier qui paralyse souvent le cours des réalisations.

Depuis six ans, l'enseignement communal a été repris par l'Etat, à savoir l'enseignement gardien, primaire, une école

- ▼ Maquette de la maison de retraite.



moyenne, une école technique pour garçons et une école technique pour filles.

— **Quel est, Monsieur le Bourgmestre, l'état des finances communales ?**

Nous sommes toujours en équilibre.

Bien sûr, pour réaliser il faut de l'argent et il est indispensable que l'effort des citoyens soit suivi par l'effort des autorités supérieures.

Par contre, je tiens absolument à souligner l'aide puissante, maxima, que nous apportent les autorités provinciales et certains de leurs services. Si nous n'avions pu compter sur les membres de la Députation permanente et l'aide de l'Etat, une réalisation comme la restauration de la Ferme Scayet n'aurait pas été possible.

— **Une dernière question : qu'avez-vous à dire concernant le problème des inondations ?**

Je souhaite que les projets étudiés par les Services techniques provinciaux soient mis à exécution, alors qu'ils sont à l'état de projets déjà depuis 1963.



Rebecq- Rognon

par André FAGNARD
Secrétaire du S.I. de Rebecq-Rognon

On dit souvent : Rebecq-Rognon... un méconnu.

Alors suivez-moi, nous irons vagabonder dans sa campagne vallonnée et pittoresque, nous suivrons le cours de la Senne poissonneuse, oui, et nous ferons connaissance avec ce bourg, combien sympathique, dont le nom sous sa forme flamande « Roosebeke » a une résonance poétique.

On pourrait fêter son millénaire, car les documents les plus anciens retraçant l'origine de Rebecq datent du huitième siècle. Ce gros village assis sur la rive gauche de la Senne a une certaine originalité qui le différencie des autres agglomérations du Brabant wallon.

La rue principale s'étire parallèlement à la rivière. D'autres rues transversales

viennent y aboutir et remontent la pente ardue d'une vaste colline sur laquelle nous découvrons l'Hôtel communal et son parc, où se dressent des arbres séculaires ainsi que le Monument érigé en 1938 à la mémoire d'Ernest et Alfred Solvay, créateurs de l'industrie de la soude à l'ammoniaque. Le souvenir de ces inventeurs est resté vivace. Le nom des Solvay jalonne l'his-

toire communale (deux bourgmestres de ce nom) et tout est là, autour de nous, pour rappeler à chaque instant un nom célèbre dans le monde.

Dans la Salle des mariages, plusieurs tableaux des Solvay, dont un magnifique portrait de Théodore Solvay (pianiste de Léopold II) né à Rebecq en 1821.

Dans le prolongement de la place, au n° 4 de la rue Ernest Solvay un bas-relief en pierre bleue nous indique que ce bâtiment abritait autrefois l'Ecole Armand Solvay.

Après avoir décrit, entre Rognon et Rebecq, de folles arabesques, la Senne s'assagit aux abords du moulin d'Arenberg.

Le moulin d'Arenberg existe depuis un temps immémorial; il triture de nos jours les aliments pour bétail. A l'arrière-plan, le clocher de l'église dédiée à saint Géry, œuvre de l'architecte Coulon.

Chemin creux conduisant au château de la Grande Haie.

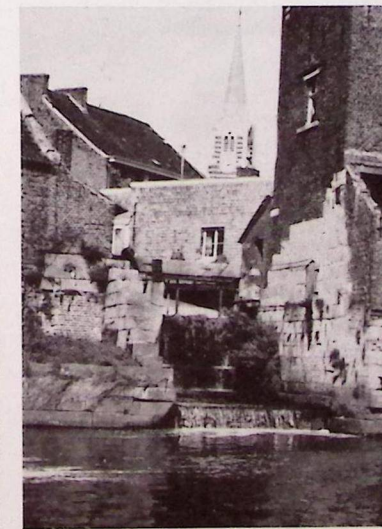
A deux cents mètres, dans la rue des Sauniers, c'est la Maison natale d'Ernest et Alfred Solvay. C'est dans une chambre de cet immeuble, transformée en laboratoire, qu'Ernest Solvay, grâce à sa soif de découverte et à son obstination, fit ses premiers pas dans la chimie, premiers pas qui lui permirent de devenir un homme de science et un chef d'industrie exceptionnel.

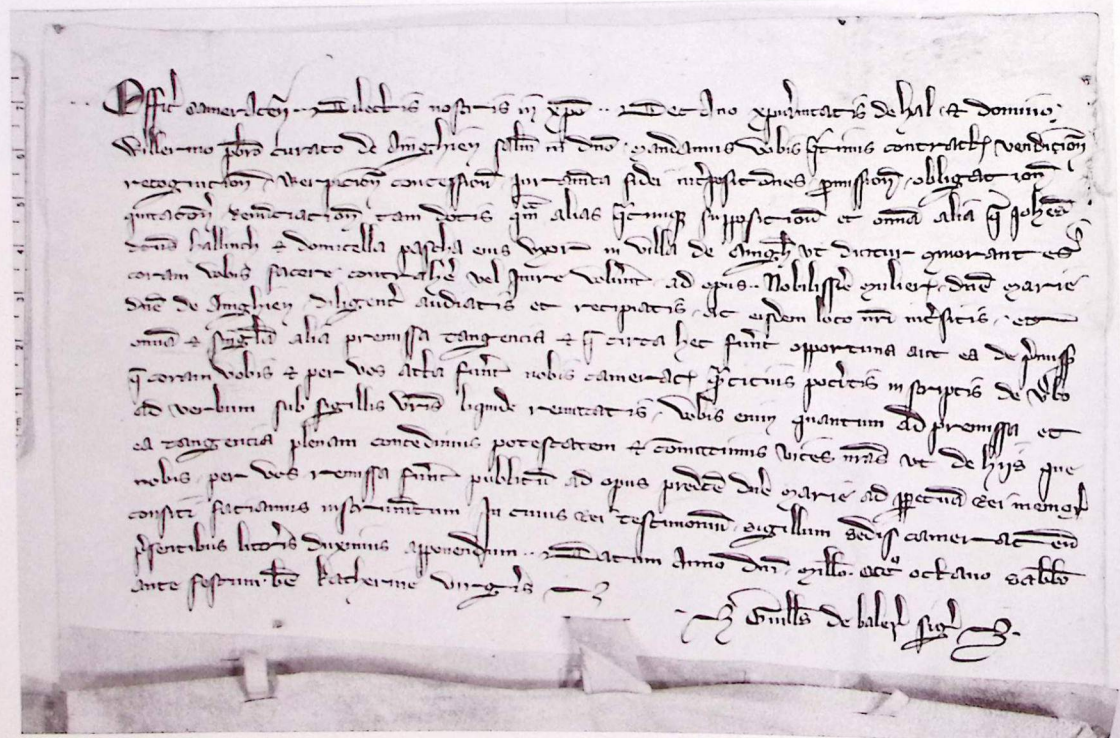
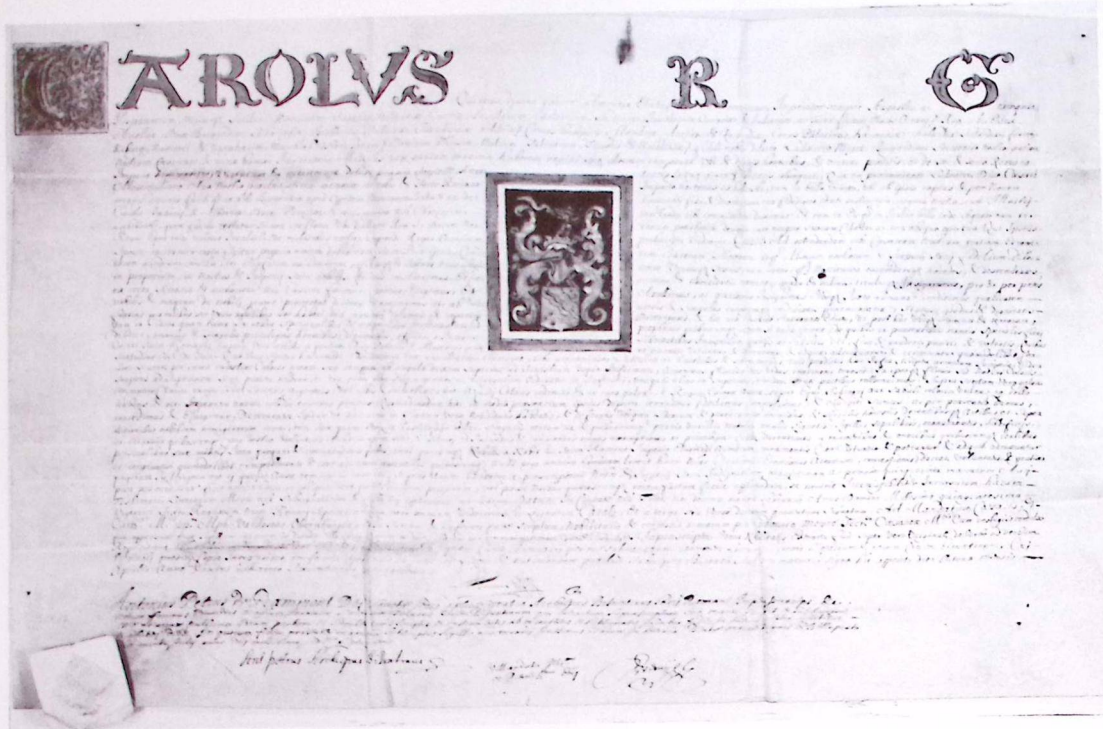
Il faut souhaiter voir s'ouvrir un jour dans cette Maison natale un Musée qui retracerait la vie de cette figure illustre.

Etant sur la Grand'Place, nous ne manquerons pas de nous rendre au Casino pour y contempler, dans les Salles de Café, deux imposantes cheminées en pierre bleue. L'une est datée de 1570 et porte en écusson la reproduction d'une partie des armoiries des Herzelles et mi-partie d'armoiries inconnues. Si vous êtes amateur de vieilles pierres et de souvenirs historiques, vous serez comblé en visitant l'Hospice.

Mais avant de nous y rendre, nous nous arrêterons quelques instants devant les chutes d'eau du Moulin d'Arenberg où deux roues hydrauliques continuent à fonctionner. Les d'Arenberg ont possédé jusqu'au début de ce siècle à Rebecq et dans les environs, d'importantes propriétés acquises en 1607 par Charles de Ligne, Prince d'Arenberg, à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre. Et nous voici dans ce vieil Hôpital fondé par Marie de Rethel, Dame d'Enghien, veuve de Walter Ier, Seigneur d'Enghien et Prince de Rebecq, entre 1290, date de la mort de Walter Ier, et 1308, date des Constitutions accordées à l'Hospice par Philippe de Marigny, frère de Jean, archevêque de Rouen.

De magnifiques parchemins scellés et restés intacts sont conservés précieusement par les sœurs de Saint-Augustin qui desservent l'Hôpital avec dévouement. Les plus anciens documents remontent à 1302, et René Denys, se-





crétaire communal de Wauthier-Braine, habitant de Rebecq, a établi et fait éditer il y a une dizaine d'années l'inventaire des archives, dites de fondation, sous forme d'extraits des annales du Cercle archéologique d'Enghien (Tome IX). Mais après ce bref résumé historique, rendons-nous vers la jolie chapelle de style ogival qui date des 13e et 14e siècles. Elle se compose d'une seule nef qui reçoit le jour de chaque côté par deux fenêtres à meneaux flamboyants, l'une ogivale et l'autre de plein cintre. Elle est terminée par une abside, à trois pans, percée de fenêtres à ogives. La porte d'entrée est garnie de gros balustres de cuivre datés: 1625.

⚡ Ces manuscrits anciens seront, à côté de sceaux, mobilier, porcelaines, étains, tableaux et portraits de valeur, une des multiples attractions de l'exposition du Trésor de l'Hospice, qui se tiendra à Rebecq, du 8 avril au 1er mai prochain. Hospice de Rebecq: remarquable triptyque de la fin du XVI^e siècle, évoquant des scènes de la vie de la Vierge. On reconnaît de gauche à droite, la Circoncision, la Nativité et l'Adoration des Mages. Le revers du tableau présente l'Annonciation et la Visitation. ▶

L'autel principal porte le blason des d'Arenberg, bienfaiteurs de cette Maison, et la date de 1637. La partie méridionale de l'Hospice qui longe la rivière est la plus ancienne, mais la façade la plus belle est celle dirigée vers les jardins. Elle présente des fenêtres à croisées de pierre. Elle est caractéristique de l'architecture hennuyère et date de 1627. Les religieuses avaient autrefois leur cimetière particulier situé à l'intérieur des jardins. Ce cimetière existe toujours, mais l'autorité civile en a ordonné la désaffectation vers la fin du siècle dernier. Nous nous y rendrons pour y découvrir sous d'agréables frondaisons de vieilles pierres tombales dont la plus ancienne date de 1570. Avec la permission de Dame Prieure, nous voici à l'intérieur du Couvent où un intéressant mobilier du XVII^e siècle a trouvé sa place sous plusieurs tableaux remarquables dont un triptyque évoquant la vie de la Vierge, exécuté à la fin du XVI^e siècle. Tant de souvenirs nous rendent nostalgiques, mais nous ne quitterons pas Rebecq sans avoir longé les méandres

capricieux de la Senne en empruntant la route étroite, taillée dans le roc, qui mène à Rognon, cette commune qui fut rattachée à Rebecq en 1824. Après être passés sous les Cinq Ponts, nous voici dans les « Garennnes », appelées par certains la Vallée des Oiseaux tant leurs espèces sont nombreuses et variées. Installé dans un cadre de verdure qui a gardé toute sa poésie d'antan, voici le Moulin d'Houx, bâti en l'an IV de la République française. Fonctionnant uniquement à l'aide d'une roue hydraulique, il possède trois paires de vieilles meules. C'est le rendez-vous des peintres du dimanche et des amoureux de la nature. Non loin de là se dresse le Gibet, reconstitué à son emplacement d'autrefois, dans l'ancien domaine des Traze-gnies, réminiscence des temps féodaux où la justice souvent expéditive était rendue par les Princes des francs staulx de Rognon. Après cette dernière visite... Heureux de nous retrouver en vie... Votre guide vous salue et vous dit... A Bientôt



Fait-il bon vivre en Brabant ?

Une enquête sur le logement
Une interview exclusive
de Mme De Riemaecker-Legot,
ministre de la famille
et du logement

par Robert GOFFAUX

D'UNE étude publiée en novembre dernier dans la revue « Communauté européenne », il ressort que tous les pays de la C.E.E. ont fourni, depuis la fin de la guerre, un effort important pour la construction de nouveaux logements. Et de noter les facteurs expliquant les besoins constatés dans ce secteur : la reconstruction des logements détruits pendant les hostilités, la poussée démographique, le processus accéléré d'urbanisation et le remplacement de logements vétustes. Enfin, de 1949 à 1965, il a été construit dans les pays du Marché commun 18,8 millions de logements, qui représentaient, à fin 1965, 31% du parc de logements actuels.

« L'âge du parc européen présente de sensibles différences d'un pays à l'autre, indiquait notamment l'auteur de cette étude, M. Jean Guyot. Ces différences témoignent à la fois de l'importance des destructions occasionnées par la guerre, de l'afflux d'émigrés (en Allemagne notamment), des politiques de construction suivies. Les parcs de logements français, italien et belge sont anciens, avec un quart seulement de logements datant de moins de seize ans. Au contraire, l'Allemagne et, à un moindre degré, les Pays-Bas ont près de la moitié de leur parc âgé de moins de seize ans ».

Penchons-nous sur le cœur de ce Marché commun : la Belgique, dont le centre est Bruxelles, lui-même au centre du Brabant, sa province. Et demandons-nous, en examinant toutes les facettes de cette question, les souriantes comme les autres : « Fait-il bon vivre en Brabant ? ».

La Belgique : qui mieux que Madame De Riemaecker-Legot, ministre de la Famille et du Logement, était en mesure de définir pour la revue « Brabant » les tendances générales du logement en Belgique, avant d'en venir au Brabant même ?

— Je crois pouvoir dire que dans notre pays, la situation au point de vue du logement est beaucoup plus favorable que celle des pays voisins, nous dit-elle tout d'abord. C'est en tout cas la constatation faite par les responsables de ces pays qui visitent la Belgique. Je pense aussi qu'au point de vue quantitatif, la situation est satisfaisante... quoiqu'il se pose certains problèmes quant à la qualité de notre patrimoine immobilier.

— Le rythme de la construction vous semble-t-il suffisant ?

— Il est intéressant, à cet égard, de se référer aux chiffres de 1965 — ceux de 1966 n'étant pas encore connus actuellement. En 1965 donc, 57.000 logements au total ont été achevés. Quand on considère uniquement les logements sociaux, c'est-à-dire ceux construits avec une aide de l'Etat, on arrive à environ 50%.

— Avez-vous des détails ?

— Un qui démontre que, depuis 1965, un grand effort a été fait pour rattraper le retard qui existait dans le paiement de ces primes à la construction: 15.804 ont été accordées et 20.818 effectivement payées. A côté de cela, 4.157

primes à l'acquisition ont été allouées. Quant à l'activité des deux sociétés nationales, disons que la Société Nationale du Logement a construit ou mis en adjudication 8.584 logements. La Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne, de son côté, a construit 2.191 logements. Enfin, dans le secteur des prêts, on relève que 1.854 prêts ont été accordés par le Fonds de Logement de la Ligue des Familles Nombreuses et 5.856 pour la construction de nouvelles maisons par les sociétés de crédit agréées par la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.

C'est sur le plan régional qu'il faut satisfaire les besoins en logements.

— Et les besoins, Madame ?

— Différents chiffres ont été cités, nous répond Madame De Riemaecker. Par exemple, l'Institut National du Logement estime les besoins actuels à environ 60.000 logements par an. Mais il est très difficile d'apprécier ces chiffres étant donné qu'ils sont déterminés en grande partie par la politique envisagée en ce qui concerne la démolition de logements insalubres et inadaptés.

— Comme c'est le cas en Brabant où, par exemple, des secteurs entiers de Bruxelles doivent être rénovés... c'est-à-dire, dans la plupart des situations, tout d'abord démolis...

— Si nous avons un nombre impressionnant de logements insalubres, qu'il

faut certainement démolir, nous avons à côté de cela un nombre au moins aussi important de logements qui sont inconfortables, qui présentent des caractères d'insalubrité, mais qui sont en tout cas susceptibles d'amélioration. Remplacer tous ces logements par des logements neufs serait impossible, estime Madame De Riemaecker, car nous ne disposons pas des moyens financiers et économiques pour le faire. Une autre politique consiste à encourager l'amélioration et l'adaptation de cette dernière catégorie de logements. Ceci aurait d'ailleurs un grand avantage : avec un minimum de moyens financiers, nous pourrions augmenter considérablement le nombre de logements sains.

— Ne faudrait-il pas s'imposer tout de même des conditions ?

— Il est évident qu'à cela, il faut en lier un certain nombre : par exemple, il serait inadmissible d'octroyer une prime à l'assainissement pour un vrai taudis... puisque cela n'aurait aucun sens ! Il faudrait aussi, à mon avis, limiter cette mesure éventuelle aux propriétaires qui ne disposent pas d'un autre logement et qui sont de condition modeste. Il faut en outre que les travaux d'amélioration aient pour résultat l'assainissement complet du logement. Je crois que cette mesure, que le gouvernement a l'intention de mettre en vigueur, serait surtout appréciée dans les régions rurales du pays où existe

un nombre considérable de ces logements susceptibles d'amélioration.

Et le ministre de conclure cette partie de ses réponses à nos questions :

— Bref, il y a certainement un effort à faire, mais nous ne pouvons pas vouloir remplacer tous les logements insalubres et inconfortables dans une période trop réduite. A côté de l'estimation des besoins en logements sur le plan national, les instructions ont été données afin de déterminer ces besoins par régions. Ceci est extrêmement important puisque c'est sur le plan régional qu'il faut satisfaire ces besoins.

Une responsabilité pour les organes régionaux.

— Est-il exact, Madame, de penser que la Société Nationale du Logement, par exemple, porte alternativement ses efforts sur telle ou telle région du pays ?

— Non. En ce qui concerne la répartition des crédits du secteur locatif, elle se base sur des critères scientifiques établis par les centres spécialisés des deux universités. Ceci veut dire que ces crédits sont normalement répartis en tenant compte des besoins réels des différentes régions. A côté de cela, il est vrai que le gouvernement a décidé, à plusieurs reprises, d'attribuer des crédits additionnels à des régions où des besoins spéciaux existent, en fon-

tion de l'importance ou de la reconversion économique. Il faut souligner cependant qu'il s'agit ici de crédits supplémentaires sans aucune influence sur la répartition des crédits dits ordinaires.

— N'y aurait-il pas lieu de décentraliser la politique du logement et dans quelle mesure ?

— Cette décentralisation devrait avoir pour but de créer des organes provinciaux ou régionaux, qui seraient appelés à faire des propositions quant à l'établissement des programmes de construction de logements sociaux et à la répartition des tranches annuelles d'exécution en fonction des crédits mis à disposition par le gouvernement. Ce qui aurait pour but de donner une responsabilité aux organes régionaux, qui sont le mieux placés pour satisfaire les besoins qu'ils connaissent mieux. D'autre part, il serait également souhaitable que les instances régionales soient représentées de façon constante dans tous les organismes sur le plan national, en assurant ainsi une meilleure liaison entre l'Etat et les régions.

L'expansion des industries en Brabant.

— N'envisagez-vous pas un élargissement de cette politique du logement à d'autres milieux sociaux ?

— Actuellement, sans aucun doute, tous les avantages dans ce secteur des



logements sociaux sont réservés aux familles de condition modeste, constate Madame De Riemaecker. Il n'en est pas moins vrai qu'il se pose des problèmes pour d'autres personnes, dont les revenus sont plus élevés que les plafonds fixés donnant accès à un logement social. Je pense notamment au personnel qualifié et au personnel de cadre appelé dans les nouvelles industries en expansion. Dans ce but, le gouvernement a l'intention de déposer un projet de loi permettant aux deux sociétés nationales de logement d'étendre leurs activités, notamment en construisant des logements réservés au personnel des nouvelles industries ou d'industries en expansion dans certaines régions du pays.

Rappelons, par parenthèse, que, dans son dernier discours d'ouverture de session, Monsieur de Néeff, gouverneur du Brabant, avait précisé : « Au cours des dernières années, nous avons vu s'élever dans nos plaines brabançonnaises des laboratoires dont la construction et l'équipement engloutissent non plus des millions, mais des milliards. Les terrains sur lesquels s'érigent ces constructions modernes valent déjà une fortune à eux seuls. Dès leur achèvement, des centaines de savants et de techniciens se livreront à la recherche scientifique à un échelon jamais égalé dans le passé. Une firme mondiale de fabrication de détec-

gents a construit un centre de ce genre à Strombeek-Bever, le long de l'autoroute d'Anvers. La plus importante firme de produits pétroliers du monde érige son centre de recherche européen à Diegem. Une firme américaine de tout premier rang dans le domaine du matériel moderne de copie installe le sien dans les parages immédiats. La plus grande firme chimique belge implante son service de recherche sur le plateau du Marly; le plus grand producteur belge de produits pharmaceutiques fait de même à Braine-l'Alleud. Un trust d'électricité installe ses laboratoires à Linkebeek, une firme de produits pharmaceutiques à Zellik, sur une étendue de vingt-cinq hectares ».

Un élément neuf : les étrangers...

Mais revenons au ministre de la Famille et du Logement.
— Le gouvernement a l'intention de mettre en outre comme condition que

toute demande de ce genre émane de l'industrie elle-même ou d'un organisme international qualifié, poursuit Madame De Riemaecker. Je songe ici à la C.E.C.A., qui a, d'ailleurs, déjà effectivement collaboré à la politique du logement dans notre pays. Il est certain, d'autre part, que le grand nombre de fonctionnaires du Marché commun pose un problème de logement qui, en général, se situe en dehors du logement social.

Ouvrons une autre parenthèse car, effectivement, pour la Belgique, et le Brabant en particulier, ce problème des étrangers joue un rôle croissant. De 1961 à 1964, cette population a augmenté de 127.000 unités. Or, pour la même période, la population générale — les Belges plus les étrangers — avait augmenté de 238.000 unités. On peut donc attribuer plus de la moitié de cet accroissement à l'augmentation du nombre d'étrangers. Dans plusieurs arrondissements du pays, cette aug-

mentation est même beaucoup plus importante que l'accroissement net de la population.

Au total, à la fin de 1964, près de 600.000 étrangers vivaient en Belgique, dont près de 20% à Bruxelles-Capitale: 110.468 selon les statistiques, alors que, pour l'ensemble de la province de Brabant, ce chiffre ne montait qu'à 136.234. Et récemment encore, au cours de la séance du Conseil communal de Bruxelles du 6 février 1967, il fut dit que sur 170.000 habitants inscrits sur les registres de Bruxelles-Ville, il y avait 28.000 étrangers. Pour l'ensemble des dix-neuf communes de l'agglomération bruxelloise, référons-nous à des chiffres donnés, récemment aussi, devant la Chambre de Commerce de Bruxelles par M. Jean Laconte: au 31 décembre 1955, 981 mille 636 habitants et, au 31 décembre 1965, 1.065.921, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,8%. Si on ajoute les quinze communes péri-

phériques qui en sont, selon les travaux du R.P. Mols, le prolongement immédiat (Crainhem, Wezembeek, Rhode-Saint-Genèse, etc.), l'augmentation annuelle est de 1%. Enfin, si on ajoute encore les dix-huit communes considérées comme marginales (Sterrebeek, Kortenberg, Beersel, etc.), on arrive à 1,1%.

Ces chiffres sont beaucoup moins élevés que ceux de certaines grandes villes étrangères, telles que Milan, Amsterdam, Stockholm, etc., et surtout moins élevés que dans le passé. En effet, l'agglomération bruxelloise a vu sa population doubler entre 1870 et 1900 et doubler à nouveau entre 1900 et 1930. A ce moment, elle atteignait déjà 900.000 habitants.

Et, ayant fourni ces données, M. Laconte remarquait qu'aujourd'hui, la seule croissance de population de l'agglomération est due précisément à la présence de ressortissants étrangers venus se fixer dans les quartiers vé-

tustes proches du centre de Bruxelles. « Les étrangers n'étant pas électeurs, ceci n'est pas fait pour augmenter le poids politique de l'agglomération ».

...Et ce qu'implique leur présence.

Cette nouvelle population, qui s'accroît ainsi sans cesse, il faut la loger, d'autant plus que le traité de Rome du 25 mars 1957 impose à chaque Etat de la C.E.E. l'obligation de principe de ne faire aucune discrimination entre les travailleurs des pays membres. Mais il convient, moralement et matériellement, de départager les fonctionnaires « européens » et le personnel des ambassades et des grosses sociétés bien rémunérés, de la masse de ces « travailleurs étrangers », de condition beaucoup plus modeste.

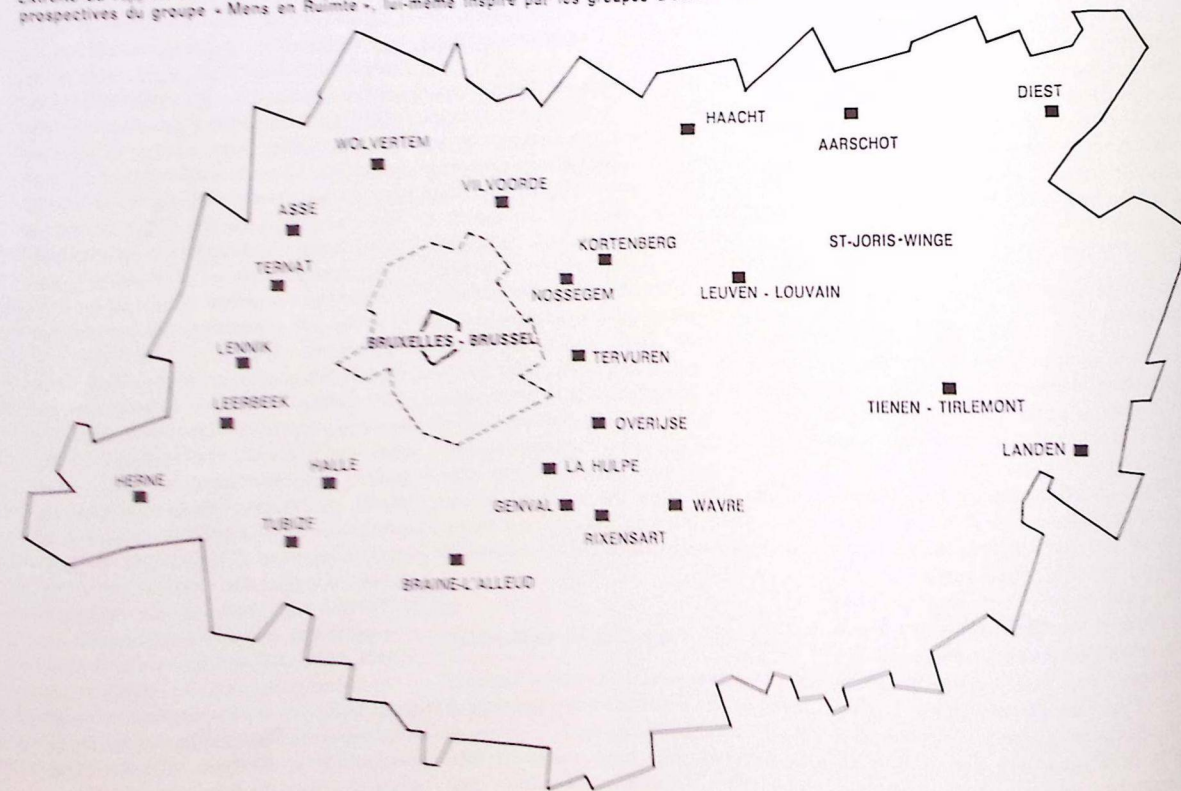
La concentration de ces derniers et de leur famille dans les habitations sociales s'opère d'ailleurs surtout dans les

provinces de Limbourg, de Liège et du Hainaut.

Par contre, pour Bruxelles — et le cas est semblable pour Anvers — le nombre des étrangers est considérable, mais ainsi que nous le disions plus haut, ils sont fixés dans les quartiers dévalorisés ou en voie de l'être pour les autochtones.

Pour la Société Nationale du Logement, l'explication est simple: « L'occupation de logements sociaux par ces ouvriers est le corollaire de leur engagement dans des industries déterminées, alors que, dans les grandes agglomérations se sont fixés principalement tous ceux qui ont quitté ces industries ou encore ceux qui sont venus à la recherche de conditions de vie, qu'à tort ou à raison, ils estimaient meilleures que dans leur pays d'origine sans avoir eu, dès l'abord, l'intention de travailler dans telle ou telle branche industrielle. Quoi qu'il en soit, il y a là un problème qui va de pair, bien souvent,

Extrait du rapport sur « Le développement régional du Brabant » cette carte montre les centres à développer dans la province, selon les vues prospectives du groupe « Mens en Ruimte », lui-même inspiré par les groupes d'études R.O.



Vilvorde : logements de type périphérique...





Vue intérieure de la cité Floréal dont un aspect extérieur illustre le titre de cet article.

avec celui de la lutte contre les taudis ou contre les logements insalubres. Or, l'intégration des étrangers, logés dans de mauvaises conditions, pose infiniment plus de problèmes que celle des ouvriers immigrants logés dans les mêmes conditions que la classe ouvrière belge ».

Là, une meilleure rémunération, des allocations familiales plus élevées, la possibilité d'étude pour les enfants et surtout l'occupation d'un logement convenable aboutissent lentement mais sûrement à une intégration. Celle-ci se réalise en plusieurs étapes, allant de la prise de contact pure et simple avec l'entourage belge jusqu'au maria-

ge avec des Belges et la naturalisation, en passant par la vie commune avec la population locale et l'adoption de ses us et coutumes.

L'infrastructure, clé du logement en Brabant.

Fermons cette parenthèse... mais, en fait, nous en avons à peu près terminé avec notre interview du ministre de la Famille et du Logement, par la question de savoir s'il y a pénurie de « services » en complément des ensembles de logements en général.

— Cette question relève plutôt de l'urbanisme, nous dit Madame De Riemae-

cker, en ajoutant aussitôt : Il est exact que la réalisation de complexes importants de logements nécessite d'y implanter les services indispensables, ainsi que tout l'équipement social et urbain. Je crois que, dans notre pays, nous n'avons pas tellement de complexes conçus sur une grande échelle. Et on peut dire que dans la plupart des cas, on a prévu des magasins, des écoles, des plaines de jeux, etc., c'est-à-dire l'équipement estimé nécessaire.

Dans cet équipement figure cependant, à la base de telles réalisations, l'infrastructure, dont le développement est considéré par les spécialistes comme la clé du logement dans le Brabant : il y a, en effet, la liaison entre Bruxelles et des lotissements bruxellois s'étendant, par exemple, jusqu'à Wavre.

Car ce n'est un secret pour personne que, outre le fait d'être une importante agglomération, Bruxelles, de par sa position géographique et sa fonction de capitale, occupe un nombre de personnes beaucoup plus élevé que sa propre population active. Chaque jour, en effet, ce sont quelque deux cent mille personnes, venues des quatre coins du pays, qui s'ajoutent à sa population active et participent notamment à l'exercice du pouvoir, ainsi que le notait également M. Laconte.

Les pouvoirs publics, aussi bien brabançons que gouvernementaux sont conscients du fait que l'amélioration de l'infrastructure engendre l'amélioration du logement, concentré en unités suffisamment vastes.

Le chemin de fer, métro de grande banlieue.

Il faut cependant opérer diverses distinctions : par exemple, entre la construction de logements neufs et l'amélioration de logements anciens, comme le notait le ministre de la Famille et du Logement, mais encore entre le lo-

gement de type urbain et le logement de type périphérique. Et si, à Bruxelles, la construction de logements peut se faire dans les espaces encore libres dans les dix-neuf communes, l'extension du logement à l'extérieur de la ville est donc surtout liée à l'infrastructure routière et ferroviaire.

Les statistiques montrent aux sociologues que le développement des parkings autour des gares périphériques est en croissance. Ce qui, à leurs yeux, signifie que les gens vivent en lotissements périphériques et prennent leur voiture pour aller prendre le train, et inversement le soir.

Et si on respecte cette tendance très marquée autour de Bruxelles, il faut conclure à une amélioration des deux infrastructures. Le chemin de fer doit, davantage encore qu'aujourd'hui, remplir le rôle de métro de grande banlieue — ainsi que le fera à Paris le Réseau Express Régional ou R.E.R., actuellement en cours de réalisation. En même temps qu'on amplifiera les parkings autour des gares, il faudra sans doute aménager le réseau ferroviaire, notamment entre le Brabant wallon et le centre de la capitale. Mais le problème devrait être revu également pour les lignes Bruxelles-Malines et Bruxelles-Louvain.

L'absence et l'urgence de plans de secteurs.

Mais — et c'est par là que nous terminerons cet exposé liminaire des vues générales sur le logement dans la Province — cette conjugaison des infrastructures et du logement en Brabant ne pourra, toujours selon les sociologues, se dessiner qu'au fur et à mesure où naîtront les plans de secteurs. Or, il n'en existe que deux jusqu'à présent dans l'agglomération bruxelloise, et encore les vues du groupe

Alpha ne reflètent-elles pas tout-à-fait celles des communes. Hors de Bruxelles, on envisage de confier au groupe « Mens en Ruimte » — déjà auteur du volumineux rapport sur « Le développement régional du Brabant », mission qui lui avait été confiée par le gouvernement provincial — l'aménagement de l'arrondissement Hal-Vilvorde.

Cette absence de plans de secteurs fait que les bois et les sites sont peu protégés, particulièrement dans le Brabant wallon, où les sommets boisés de collines exercent une grande attractivité sur les lotisseurs... ce qui fait que ces sommets se retrouvent déboisés en moins de deux.

On estime que « l'encouragement sélectif » et le « découragement sélectif » devraient jouer au sein des communes, mais c'est là un acte politique demandant un certain courage. On estime également souhaitable — sinon urgent — de trouver des moyens nouveaux de faire respecter les plans de secteurs.

Un de ces moyens serait une politique d'achat, soit par une régie provinciale, soit par des fédérations de communes ou selon toute autre formule, avec une servitude imposant le maintien des lieux dans leur état actuel.

Mais cela est une autre histoire, sans doute...



Bruxelles : logements de type urbain, rues des Potiers et du Vautour.



Le 7^e centenaire de la vierge miraculeuse de Hal

QUI ne connaît la Vierge Noire de Notre-Dame, objet d'un culte Hal, cette statue miraculeuse de séculaire et qui constitue, de surcroît, un type extrêmement rare d'iconographie religieuse où la Mère de Dieu, trônant en majesté, est figurée allaitant son Fils.

Voici sept siècles déjà que cette statue, devant laquelle s'inclinèrent souverains, princes et notables de tous pays, tels Louis XI, Charles Quint, Albert et Isabelle, Franz Liszt, préside aux destinées de la ville de Hal.

Cette Vierge, qui aurait appartenu à sainte Elisabeth de Hongrie, fut en effet léguée à l'église de Hal par la comtesse Mathilde, épouse de Florent IV comte de Hollande et de Zélande, seigneur de Hal. Nous étions en 1267.

Dès son installation dans la ville, d'innombrables prodiges ont été attribués

à Notre-Dame de Hal, de sorte que l'église primitive se révéla très vite trop exigüe pour contenir la foule des pèlerins. Septante-quatre ans après l'arrivée de la statue fut posée la première pierre du nouveau sanctuaire. Le 25 février 1410, le temple fut solennellement consacré par Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai.

Par la suite, l'édifice ne cessera de s'embellir pour former cet étonnant morceau d'architecture gothique tertiaire que l'on peut encore admirer de nos jours.

Les richesses et trésors artistiques offerts au fil des siècles, en hommage à la Vierge, ont peu à peu transformé l'église de Hal en un véritable musée.

Fort de ce passé prestigieux et soucieuse de faire honneur à son titre de cité mariale, la ville de Hal a mis sur pied, à l'occasion du 7^e centenaire de

l'arrivée de la statue miraculeuse de la Vierge, un programme de manifestations, digne de séduire les milliers d'amateurs d'art et de traditions qui ne manqueront pas de venir grossir les rangs serrés de pèlerins qui convergeront, tout au long de cette année 1967, vers ce haut lieu de la Chrétienté que demeure Hal.

Ainsi que nous l'a confié M. Louis De Grève, bourgmestre de Hal, au cours d'une interview publiée, par ailleurs intégralement dans l'édition néerlandaise de « Brabant » no. 2/1967, les solennités, qui marqueront, en 1967, la commémoration de ce septième centenaire, sont le fruit d'une étroite collaboration entre l'Administration communale et l'Autorité religieuse.

Le clou de ces manifestations sera constitué par le grand cortège historique de Notre-Dame de Hal, qui évoque-

ra, dans une toute nouvelle présentation, l'origine de la dévotion mariale et retracera, dans ses grandes lignes, les principaux événements qui ont fait de Hal l'un des centres de pèlerinages les plus courus de Belgique, sinon d'Europe.

Exceptionnellement, ce grand cortège marial parcourra les rues de la ville, non seulement le jour de la Pentecôte (14 mai), mais également le lundi de Pentecôte (15 mai) et le dimanche suivant (21 mai). Conjointement, mais en soirée cette fois, se déroulera, les 14, 15 et 21 mai, un spectacle « Son et Lumière », créé spécialement à l'occasion de cette commémoration.

Voici, d'ailleurs, le programme des manifestations, tel qu'il nous a été précisé par M. Louis De Grève :

— **Le 22 avril** : à la Basilique Notre-Dame, à 20 h. : Vernissage d'une exposition d'œuvres d'art. Présentation par St. Van den Brempt. Récital d'orgues par L. Sluys.

— **Les 25, 26 et 27 avril** : au Centre de Notre-Dame de Hal : Congrès Marial, sous la présidence de Monsieur le Chanoine Prof. Dr. De Haes.

— **Le 30 avril** : Inauguration d'un mirador touristique, installé au point culminant de la ville. Cette cérémonie sera suivie d'une promenade dans le splendide bois de Hal.

— **Le 1^{er} mai** : à la Basilique Notre-Dame, à 19 h. 30 : récital d'orgues par L. Sluys.

— **Le 4 mai** : à la Basilique Notre-Dame, à 10 h. : exécution de la Messe du Couronnement de E. Housiau avec le concours de toutes les sociétés chorales de la ville.

— **Durant la semaine du 13 au 21 mai** : Kermesse de la Pentecôte - Grande Foire du Printemps - Concerts.

— **Le 13 mai** : à 20 h. à la Grand' Place (Grote Markt) : Concert par les Accordéonistes Réunis.

— **Les 14 et 15 mai** : à 16 h. : grand Cortège historique de Notre-Dame. A 20 h. 30, au « Maria's Hof » : spectacle « Son et Lumière ». Texte de A. Van Wilderode.

— **Le 20 mai** : sur la Grand' Place (Grote Markt), à 20 h. : exécution de la « Cantate Servais » de J. Lerinckx - Concert par l'Harmonie Royale Sainte-Cécile et la Fanfare Royale Saint-Martin.

— **Le 21 mai** : Solennités en l'honneur de Notre-Dame; ces cérémonies seront présidées par Son Eminence le Cardinal Suenens et se dérouleront en présence de S. M. le Roi, qui sera reçu, à 15 h., à l'Hôtel de Ville. A cette occasion, à 16 h., le grand Cortège historique de Notre-Dame, rehaussé d'une escorte militaire, déploiera une fois de plus ses fastes dans les principales rues de la ville. Le soir, à 20 h. 30, au « Maria's Hof », nouvelle et dernière représentation du spectacle « Son et Lumière ».

— **Le 27 mai** : à la Basilique Notre-Dame, à 19 h. 30 : récital d'orgues, chœurs et orchestre avec la participation de l'Orchestre Symphonique de la B.R.T. placé sous la direction de F. Terby avec en soliste, Léopold Sluys, organiste.

— **Le 3 septembre** : Kermesse d'automne. A 15 heures, grand cortège marial.

— **Le 10 septembre** : Concours agricole provincial et exposition florale. Célébration du 125^e anniversaire de la fondation de la Chorale « Roland de Lattre ».

— **Du 16 au 24 septembre** : troisième grande Foire commerciale de Hal.

— **Le 17 septembre** : Deuxième journée musicale dans le cadre du jubilé de la Chorale « Roland de Lattre ».

— **Le 1^{er} octobre** : grand Tour de Notre-Dame de Hal, connu sous le vocable de « Weg-om », avec la statue miraculeuse de la Vierge (départ à 14 h.). Dans le domaine sportif, diverses manifestations sont annoncées pour cette année. Retenons à l'intention des amateurs de cyclisme, l'organisation de deux championnats interclubs, l'un réservé aux coureurs brabançons, l'autre mettant en jeu le titre national. En outre, Hal a été choisie comme ville d'arrivée du Tour de Belgique pour coureurs corporatifs.

Mais on ne décrit pas l'atmosphère de Hal, il faut la vivre intensément. Il faut la vivre au contact de ce fidèle solitaire, agenouillé en toute simplicité au pied de la Madone, en une rencontre pathétique de la misère humaine avec la grandeur céleste; il faut la vivre en coudoyant ces groupes de pèlerins venus parfois de très loin pour témoigner leur reconnaissance à la Vierge; il faut la vivre encore en interrogeant les monuments de la ville, qui cristallisent sept siècles d'une exaltante histoire; il faut la vivre enfin, en déambulant dans la campagne halloise, le long de la Senne au cours si capricieux ou encore en suivant l'une de ces promenades jalonnées, telles la « Promenade Frans Sablon » et la « Promenade d'Arenberg » qui vous conduiront toutes deux au cœur de ce magnifique bois de Hal, paradis de tous les vrais amateurs de dépaysement et de solitude.



Flâneries dans un arboretum

par Gilbert NINANNE

UNE épaisse couche de neige étendue sur la cuvette de l'arboretum est certes le moyen le plus sûr qu'use la nature pour ne pas confondre ce lieu avec un quelconque jardin public. Du haut d'un versant de ce parc, s'offre une vaste clairière qui permet d'observer le caractère particulier de rares et belles variétés arboricoles. Tels de mystérieux pièges refermés, de petits enclos de treillis semblent écrasés par les hauts thuyas noirs qui dressent vers le ciel leur majestueuse quenouille.

Grâce à l'aide d'un lierre enroulant sa verdure fort jolie en cette saison pauvre en couleurs, le squelette d'un arbre mort garde une illusoire vitalité. A l'horizon, la masse brouillardeuse de la forêt se confond à l'arboretum. En s'intéressant de plus près à cet ensemble, quelques pas suffisent à faire buter l'attention sur ces fameux petits enclos de treillis tendu autour de quatre piquets. A quoi peuvent-ils bien servir? Tout simplement à protéger les arbrisseaux aux premières années

de leur existence. Il n'est en effet pas que des bipèdes, trop nombreux à saccager la nature, dont il faille tenir compte; une curieuse activité se manifeste en ce lieu sous forme de charmants chevreuils friands de tendres pousses. Ainsi enfermés dans ces grillages qui ne sont là « que pour leur bien », ces arbrisseaux doivent souvent avoir la « bougeotte » propre à la jeunesse et envier leurs voisins adultes qui se moquent bien des cervidés ou autres. Voici maintenant une prison de treillis beaucoup plus imposante que les précédentes. Son rôle semble aussi plus important puisqu'elle abrite, en un grand enclos de plus d'un mètre de hauteur, quelques jeunes conifères. Ces derniers n'arrivent pas à émerger de la couche de neige ce qui donne à cet enclos une importance exagérée. Les parois de treillis ont flanché sous le poids du lent amoncellement des flocons qui s'employèrent à boucher ces larges mailles.

Plus loin, dans le fond du vallon, un massif bouquet de fines tiges enfeuillées fait songer aux fils d'une grosse pelote de laine. Cette audacieuse flore aux feuilles effilées comme celles du saule, accentue son opposition à la morte saison en protégeant, sous sa masse opaque, une parcelle de gazon vierge de tout flocon. Sa chevelure ébouriffée à peine blanchie de légers amas de neige, provoque, par sa seule couleur, toute la nature hivernale.

A quelques mètres de là, le sol très humide, spongieux, favorise le développement de hautes plantes robustes vêtues de longues et larges feuilles vert sombre piquées alternativement autour de longues tiges creuses. Déjà attirée vers la terre en toutes saisons, cette verdure est cruellement contrainte à se courber davantage sous le joug de coussinets neigeux. Quand je secoue un de ces longs rameaux pour l'aider à se débarrasser de son poids parasite, c'est en relevant son beau feuillage qu'il me salue, comme pour me remercier... Ai-je le droit d'intervenir contre l'œuvre de la nature? J'hésite à m'approuver. Mais cette neige épaisse est tellement impressionnante que je ne peux m'empêcher de poursuivre mon action libératrice. Un bouquet de néfliers (*Mespilus Germanica*) me fait penser aux oliviers peints par le passionné Vincent Van Gogh. De petite taille, ces arbres portent à la base de leur souche robuste, des bras tout tordus. Ces rameaux semblent mélangés en un enchevêtrement digne des harmonieuses mailles d'une toile d'araignée.

Poursuivant mon cheminement à la recherche de nouvelles curiosités, je bute sur la masse impressionnante d'une sorte de gigantesque éponge, noire, menaçante. La masse qui se trouve là près de moi impose sa relative laideur au lointain paysage forestier, huppe bleutée par-ci, col de fourrure par-là. Vue de plus près, l'agressivité de cette tignasse se matérialise par de raides aiguilles tout hérissées autour de fines branchettes.

Cet arbre mort a gardé une illusoire vitalité. ▲

Prison de treillis abritant des jeunes conifères. ▲▲

Ces grillages protègent les jeunes pousses contre la convoitise des chevreuils. ▶





Araignée ou sorcière?

C'est le printemps. Le noisetier fleuri (*Corylus Avellana*) mérite une observation minutieuse par les riches enseignements qu'il prodigue.

Chaque chenille paraît n'être qu'une seule fleur bizarre, raide; en réalité, elle est composée de minuscules fleurettes innombrables, très serrées les unes contre les autres, comme pour se protéger des derniers frimas. Quel spectacle que cette « averse » de chenilles, larmes printanières!

La couronne intérieure de l'arboretum est bordée de la piste d'entraînement de l'hippodrome de Groenendael. Longeant celle-ci, on découvre un aspect inconnu de cette

nature si variée. Grâce à l'éclat de la lumière qu'accentue encore le sable jaune sans cesse ratissé des pistes, sur le fond vert tendre d'une multitude de branches de mélèzes qui pleurent comme un saule, l'éclatante floraison blanche d'un cerisier (*Cerasus Avium*) évoque, dans toute sa généreuse abondance de pétales, un charme et une expression de grâces étalées en un frais jupon dentelé. Détournant le regard de cette beauté, je songe aux hêtres lointains dont la sève gonfle les bourgeons bruns cuir. Si de leur haute stature ils peuvent apercevoir ce vaste bouquet fleuri, certainement qu'ils comprennent que la belle saison est désormais arrivée et que leur propre feuillaison ne va plus tarder à les vêtir à leur tour.

Il est une variété de hêtre qui ne peut être admiré à sa juste valeur que dénudé. Au pied de cet arbre, unique en ce lieu, il est permis de se sentir menacé par une sorte de sorcière géante qui chercherait à vous attraper de ces longs doigts osseux, fourchus, au point de vous donner froid dans le dos; n'est-ce pas plutôt une monstrueuse araignée avançant ses tentacules irrésistibles... Mais non! Quelque imposante que soit la nature, jamais elle n'est laide. Que de beauté ne se dégage-t-il pas de l'expression de cet arbre artistiquement taillé, se dessinant sur fond de ciel tel une œuvre à l'encre de Chine sur papier immaculé.

C'est presque la même oppression qu'on ressent à la vue du catalpa proche du monument Dumont. Nu, ses rameaux touchant le sol, c'est comme une prison de bois qui filtre les floraisons ou feuillaisons environnantes. Mais d'ici quelque temps, quel exotisme plus intime se dégagera quand cet arbre vigoureux s'habillera de longues et larges feuilles épaisses, ornées, par-ci, par-là, de longs cônes fleuris rappelant ceux du marronnier d'Inde!

A quelques pas de la maison du garde, les fleurs d'un magnolia étirent leurs pétales blancs, épais, charnus, veinés de nets traits rouges. Merveilleuses bouches qui s'entr'ou-

forme élancée de ce tronc qui accepte comme un secours à la beauté plus parfaite, la légère floraison qui brille de son vif éclat. Sur le gazon frais est couchée une corolle d'ombre des plus charmantes.

Un austère et volumineux mélèze semble s'allier le sombre feuillage d'un massif de rhododendrons pour attrister une parcelle de ce lieu. Mais l'épanouissement de dizaines de grosses fleurs, sur ce bouquet de feuilles grasses, interdit toute nostalgie de beauté par la clarté rayonnante qui étend sa grâce jusque sur le conifère alors moins sévère. D'ailleurs, ce dernier fait son petit effort pour se rendre plus agréable à l'œil toujours exigeant de beauté; il se pique de milliers d'aiguilles tendres que la sève contraint à sortir des petits bourgeons ocres.

Désormais, le seul aspect brutal du conifère résidera sur l'écorce rugueuse aux profondes cotes tortueuses qui ne s'adoucisent, pour finalement s'unir, qu'à proximité de la cime pointue de l'arbre.

L'araucaria (*Araucana* - Chili) tend vers le ciel léger ses longs tentacules squelettiques, semblables à de tortueux serpents dont le corps serait couvert d'agressives et piquantes écailles identiques à celles des cônes de pins par temps sec.



▲ Le captivant noisetier fleuri.

Un cerisier dans son étincelante floraison. ▲

Les graminées nous content à leur manière les charmes de l'été. ►►

vrent vers le baiser du soleil. Seule anomalie à cette beauté, cet arbuste (*Magnolia Obovate* - Chine) n'exhale aucun parfum.

Une sculpture de Giacometti à laquelle Renoir serait venu donner des ailes vaporeuses, voilà à quoi me fait penser ce poirier (*Pirus Cerasifera* - Asie). Que de beauté dans la

Blondes comme les épis de blés, quelques herbes minces contribuent à la superbe richesse du visage de l'été. Beauté sereine et inspiratrice de calme, alliée au parfum de foin qui se mêle à l'arome de résine qu'exhale un bouquet d'épicéas (*Picea Mariana* - Amérique du Nord).

Quel plaisir et quel étonnement que de frapper, à poings fermés, sur l'écorce du vieux sequoia de l'arboretum, sans se faire le moindre mal!

Que de voyages imaginaires ne peut-on encore rêver à tous ces noms qui se présentent à cette modeste exploration! Pinus Contorta, Montagnes Rocheuses - Triomphe de Boskoop - Pinus Ayacahuita, Mexique...



A. Van Dyck: Portrait de l'artiste.

Le Cabinet des Estampes de Bruxelles

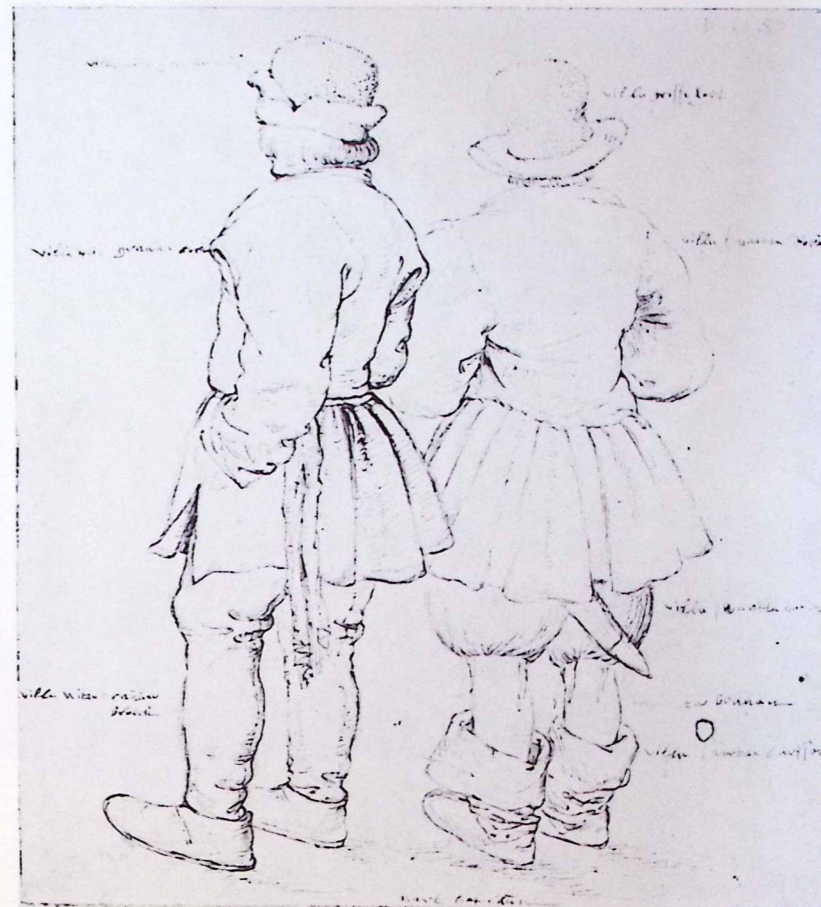
L'APPELLATION seule évoque le silence... le recueillement. Et c'est bien ceux-ci que l'on trouve, aussitôt l'entrée franchie, en parcourant les salles où, penché sur quelque pièce, un visiteur s'absorbe, un membre du personnel extrait d'un tiroir le dessin, l'estampe, dont il va poursuivre l'étude.

Ce même calme règne dans la bibliothèque où s'entassent ouvrages généraux et catalogues, dans les petits bureaux clairs du conservateur, Madame Marie Mauquoy-Hendrickx, et de ses

deux assistantes, comme auprès du monteur-restaurateur, auquel appartient la tâche délicate de protéger les pièces suivant leur qualité et leur format. Pourtant, partout, l'activité est débordante; chacun recherche, compare, identifie, rédige fiches et notices, prépare des expositions.

C'est en 1879, que le roi Léopold II inaugura le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale de Belgique, dont le fonds, appartenant à la primitive Section des Imprimés de celle-ci,

était alors estimé à 70.000 pièces (mais celui-ci n'étant pas numéroté, personne n'a jamais été certain du chiffre). La collection dépasse actuellement les 700.000 œuvres, gravures ou lithogravures des origines (XVI^{ème} siècle) jusqu'à nos jours, dessins de graveurs ou pièces documentaires de tous genres. Il est remarquable qu'en moins d'un siècle, pareille richesse a pu être réunie et conservée. Accueillante, souriante, Madame Mauquoy m'en a parlé avec beaucoup d'érudition. Mais elle a un regret. Celui, en



P. Bruegel : Deux bourgeois vus de dos.

par Gilberte LAUWENS

raison du personnel restreint dont elle dispose, de ne pouvoir faire réaliser des travaux définitifs sur certains groupes d'estampes, ces travaux entraînant de trop grandes recherches et observations, voire — afin de situer nos exemplaires — des études à l'étranger. Alors, on se contente d'assumer la tâche quotidienne.

Acquérir, conserver, vérifier, faire connaître.

Le Cabinet des Estampes de Bruxelles possède des ensembles aussi complets

que possible de tous nos grands artistes graveurs et lithographes ou de ceux ayant travaillé sur le sol national, des gravures inspirées par les tableaux de nos maîtres, quelques pièces caractéristiques des principaux artistes étrangers et, parfois, des ensembles importants pour les plus grands d'entre eux. Les pièces documentaires — qui pour cela ne sont pas toutes dépourvues d'intérêt artistique — sont réparties dans des fonds spéciaux allant de la topographie et l'histoire aux portraits, caricatures, costumes civils et militai-

res, sans oublier l'imagerie populaire, civile et religieuse, le folklore et même les cartes-vues qui, en vieillissant, deviennent une mine de renseignements. Qu'elles servent à l'étude de l'histoire de l'art, à l'illustration de livres, à la préparation de films ou d'émissions télévisées, ces pièces permettent à chacun de découvrir dans nos collections les témoignages éloquentes du passé qu'il recherche.

En novembre 1960, Madame Mauquoy était nommée conservateur du Cabinet des Estampes, mais déjà elle y travail-



P. Van der Borcht:
Scène de patinage à Malines.

lait depuis trente ans sous la direction de son prédécesseur, M. L. Lebeer. C'est dire qu'elle en connaît tous les rouages, qu'elle a réalisé de passionnantes et difficiles études, qu'elle s'est liée d'amitié avec les artistes et les marchands belges et étrangers.

— Souvent, ces derniers, me dit-elle, nous présentent des pièces en priorité. Avec les artistes aussi, le « contact » joue énormément. Ils sont heureux d'avoir leurs travaux au Cabinet des Estampes et souvent, si notre budget ne nous permet pas de l'acheter, ils nous offrent quelque belle œuvre, estimant, à juste titre, qu'il est essentiel que leur évolution puisse être suivie. Nous devons aussi beaucoup aux dons et aux legs, dont certains revêtent une importance exceptionnelle par leur ampleur ou la qualité des œuvres.

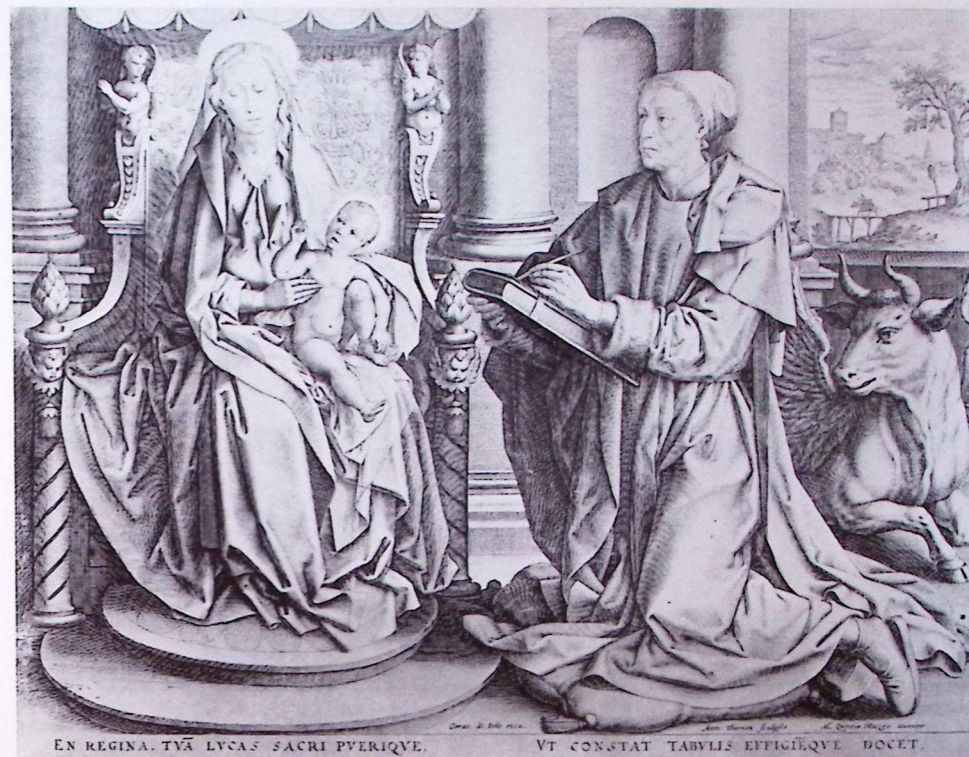
— Là aussi, je suppose que des liens se sont, au préalable, créés entre conservateurs et collectionneurs ?

— Bien sûr. Parfois, nous avons aidé et conseillé ces derniers. D'ailleurs, c'est grâce à un tel mécennat que nos collections nationales s'enorgueillissent de posséder un ensemble remarquable, voire unique, notamment d'images populaires et de drapelets de pèlerinages provenant de la collection Emile Van Heurck, ainsi que les importantes séries d'uniformes et costumes du legs Lintermans.

— C'est donc la vie même et ses multiples activités qui sont présentes au Cabinet des Estampes ?

— Mais oui. Jadis, avant que soit inventée la photographie, beaucoup de graveurs représentaient des scènes quotidiennes, des sujets pittoresques

qui connaissaient un vif succès dans toutes les couches de la société. Au XVII^e siècle, les graveurs flamands, par exemple, étaient si nombreux, qu'il n'existe sans doute pas de collection complète de leurs œuvres. Entre la peinture et la gravure, les relations ont été constantes. Dans les Pays-Bas du nord, l'art de l'estampe connut un apogée avec les géniales eaux-fortes et pointes sèches de Rembrandt; dans le sud, Pierre-Paul Rubens met les techniques graphiques au service de la splendeur de sa peinture héroïque. Plusieurs burinistes (les frères Bolswert, Vorsterman, Pontius...) reproduisirent en noir et blanc la plupart de ses grandes compositions pic-



Ant. Wierix:
St Luc peignant la Vierge. Alv. 484.

torales; par contre, il ne collabora qu'avec un seul graveur sur bois, Christophe Jegher. De la douzaine de xylographies que réalisa ce dernier et dans lesquelles s'exprime toute la volonté inspiratrice de Rubens, le Cabinet des Estampes possède une épreuve d'essai du doge de Venise, Cornaro, où seuls ont été imprimés les deux premiers blocs de bois et sur laquelle a été indiqué — sans doute par le peintre — comment devait être réalisé le troisième bloc.

Jusque loin dans le XVIII^e siècle, des dynasties de graveurs-éditeurs produisirent des estampes d'après les œuvres de Pierre Brueghel l'ancien, Rubens, Van Dyck, Jordaens et tant d'autres.

Vers le milieu du XIX^e siècle, les lithographes Charles Bagniet et Joseph Schubert réalisent des centaines de portraits des personnalités mondaines, politiques, littéraires, musicales et autres. Quant à l'histoire des Pays-Bas méridionaux et de la Belgique, elle revit quasi jour par jour grâce aux ensembles qui, notamment, ont pu être réunis pour la période de 1830-1831.

Le Cabinet des Estampes a la chance de posséder des ensembles uniques des Galle, Collaert, Sadeler, Wierix. Ses collections comprennent aussi — souvent avec les séries d'état au complet — des œuvres originales de Henri Leys, Henri De Braekeleer, Félicien Rops, Jacob Smits, Armand de Rassenfosse, ainsi que des artistes contemporains de toutes écoles. Les dessins

peuvent rivaliser par la qualité, si ce n'est par la quantité, avec les estampes. Bornons-nous à citer deux dessins préparatoires aux gravures des séries des Sept Péchés capitaux et des Sept Vertus de Brueghel, la Luxure et la Justice, ainsi que les Deux Bourgeois vus de dos, plume à l'encre bistre recouvrant un dessin préliminaire à la craie noire, et que l'artiste a exécuté sur le vif, comme il l'indique lui-même: « nart het leven ».

Mais tant de trésors abondent au Cabinet des Estampes, qu'il serait vain de vouloir continuer à les énumérer, même brièvement.

Un grand problème : l'authenticité.

Distinguer entre l'original et la copie est, quelquefois, singulièrement délicat. La même planche peut comprendre



N. Poncelet:
L'effort à la roue.

jusqu'à une dizaine d'états (1). Sans être constantes, des modifications sur le cuivre même ont été fréquemment apportées. Seul un examen approfondi le décèle. Seule la confrontation d'un grand nombre d'exemplaires peut permettre d'étudier les états de l'œuvre originale et de décrire les répliques et les copies.

— Depuis que je suis au Cabinet, me dit Madame Mauquoy, certaines pièces

ont été comparées avec d'autres qui ont été comparées avec d'autres jusqu'à cinq à six fois. Avant une grande vente, tout le personnel passe des jours en identifications et vérifications. Aussi, posséder un fichier très détaillé est-il indispensable.

— Deux épreuves d'une même estampe peuvent valoir des sommes considérables ou rien du tout ! Car chaque estampe a sa personnalité : le tirage peut en être splendide, bien qu'assez

tardif ou médiocre mais très ancien, l'ordure, ou médiocre mais très ancien, l'épreuve peut avoir été rognée ou avoir subi des dégâts irréparables, etc... pour la plupart des estampes. En plus, pour la plupart des estampes, le nombre des épreuves tirées reste totalement mystérieux tant les renseignements sur ce point sont peu nom-

(1) L'état est un stade du cuivre qui a servi à l'impression.



Rubens - dessin:
Le Hallebardier.

breux. Parfois, une mention manuscrite dévoile un secret bien gardé, intentionnellement ou non, selon l'usage d'autrefois. Car il n'y a qu'un bon demi-siècle que les artistes ont pris peu à peu l'habitude de numéroter les épreuves, encore qu'ils l'aient fait, bien souvent, avec beaucoup de négligence et de fantaisie.

— Enfin, conclut avec sagesse notre conservateur, s'il faut être spécialiste

pour définir la véritable bonne pièce, il faut aussi être capable de laisser partir certaines œuvres, celles qui sont trop abîmées et... celles qui montent trop haut, pour ne pas être victime d'une question d'engouement et de mode.

Les projets d'avenir.

Installé provisoirement et très à l'étroit dans les bâtiments modernes de la Bi-

bliothèque Albert Ier, erronément dénommée « Albertine », le Cabinet des Estampes regagnera définitivement l'aile droite du palais du fastueux Charles de Lorraine lorsque les travaux de restauration et d'agrandissement que l'on y exécute seront terminés. Des magasins superposés s'ouvrant sur un couloir central permettront un classement aisé et faciliteront grandement le travail du personnel. Des salles d'ex-



J. Schubert:
Portrait de Mme Frère-Orban.

position donneront la possibilité d'y organiser de façon permanente des présentations. Ainsi, ce cadre raffiné retrouvera-t-il son rôle prédestiné d'abri d'ineestimables chefs-d'œuvre. Mais cela, c'est pour la fin 1968, sans que l'on puisse encore le préciser avec certitude.

En attendant, la petite équipe de Madame Marie Mauquoy-Hendrickx poursuit avec science et patience une tâche absorbante. Peu importe les conditions

de travail parfois difficiles, elle s'est donné un but qui mérite les sacrifices qu'il faut quelquefois lui consentir: par l'image entretenir un dialogue. Celui des hommes dont, à travers les âges, la soif de connaître et l'amour du beau demeurent identiques.

Renseignements pratiques:

Le Cabinet des Estampes est accessible tous les jours ouvrables de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. La carte de lecteur de la Bibliothèque Royale de Belgique est exigée (coût 20 F).

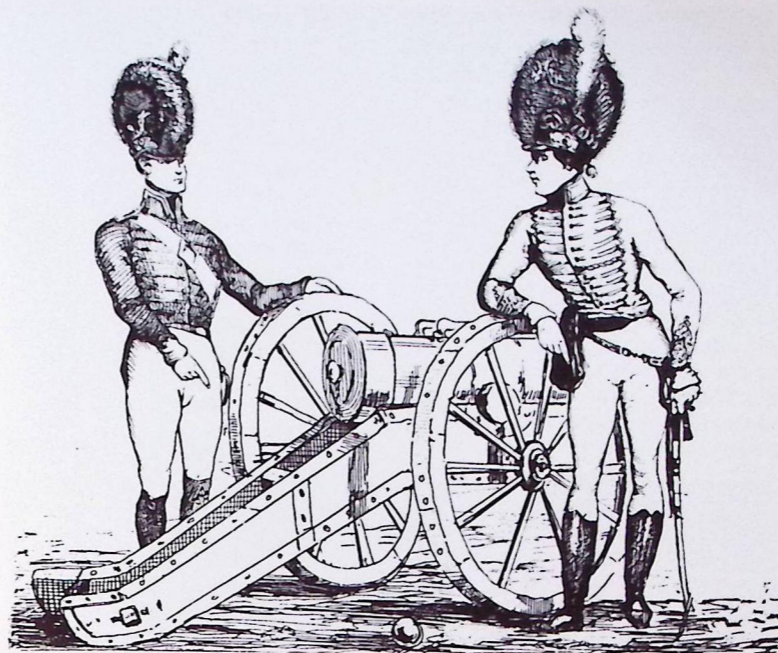
Etre âgé de 21 ans minimum, sauf pour les étudiants universitaires ou fréquentant une école supérieure. Présenter une pièce d'identité et une photo.

Sauf pour les expositions à des institutions de rang équivalent, les estampes et les dessins ne sont jamais prêtés. On les consulte uniquement sur place en les demandant par bulletins. Les visiteurs, qui ignorent le nom des artistes qui les intéressent, peuvent obtenir des renseignements grâce à trois catalogues: alphabétique, analytique et systématique et à l'obligeance de tous les membres du personnel. En aucun cas, les membres du personnel ne peuvent expertiser des pièces qui seraient soumises à l'examen.



Braine-le-Château : la Chapelle N.-D. au Bois

Photo le Berrurier



Un officier anglais en visite à Gaasbeek

par Théo FLEISCHMAN

LE 13 avril 1815, tandis que les vagues montaient à l'assaut de la plage d'Ostende, de lourds voiliers s'échouaient d'où s'élançaient une multitude de soldats britanniques qui, selon les ordres dictés de Bruxelles par le duc de Wellington, prenaient aussitôt la route dans le plat pays vers Bruges, Gand, puis le Brabant. Tout ruisselant d'une baignade forcée, enfourchant son cheval, un jeune capitaine ralliait sa batterie en exhortant ses artilleurs à faire diligence afin de ne point manquer au rendez-vous guerrier que Napoléon Bonaparte, transfuge de l'île d'Elbe, allait sans doute leur as-

signer dans ce pays propice à l'affrontement des armées. Cet officier, Alexandre Cavalié Mercer, n'en était pas à sa première campagne, et celle-ci allait le mener à Waterloo. Au cours de ses pérégrinations, il avait pris l'heureuse habitude de tenir un journal qui, publié deux ans après sa mort (*Journal of the Waterloo campaign, kept throughout the campaign of 1815*, Edimbourg, Londres, 1870), offre de nombreux récits attachants et maintes observations se rapportant en partie à son séjour en Brabant en attendant la tragique bataille du 18 juin.

A la fois acteur et spectateur, curieux de tout, Cavalié Mercer, quand l'occasion s'en présentait, savait joindre les agréments du tourisme aux obligations militaires. S'intéressant aux gens et aux choses, il enrichissait chaque soir ses carnets de notations diverses, intelligentes et non dénuées d'humour. Un beau jour, son attention fut retenue par les propos de certains officiers du 23^e dragons légers qui avaient connu une piquante aventure quand ils avaient dû s'établir dans la région de Gaasbeek. Avec de retentissants éclats de rire ils contaient l'accueil extraordinaire qui leur avait été fait par le



PLACE ROYALE : Dans le fond, à droite, à l'entrée de l'actuelle rue de la Régence, l'Hôtel de Tirimont qu'occupa le marquis Paul Arconati Visconti.

châtelain de l'endroit, le marquis Paul Arconati Visconti, fils d'un noble italien et d'une gentille bruxelloise, richissime héritier d'une tante, Brigitte Scocckaert.

Personnage pittoresque s'il en fut, il avait été deux fois président de l'Administration municipale bruxelloise, en l'an V (1797) et en l'an VIII (1800) de la République française, une et indivisible. Propriétaire d'une imposante demeure dans la capitale, l'ancien hôtel Battembourg devenu par la suite hôtel de Cröy, puis de Tirimont (sur l'emplacement du palais du comte de Flandre, actuellement siège de la Banque de Bruxelles), ayant en outre acquis la Maison du Roy, ornement de la Grand-Place, il faisait de fréquents séjours en son vieux château de Gaasbeek, menant une existence excessivement originale faisant dire aux uns qu'il était

un peu fou, aux autres que c'était un philosophe, tandis que les paysans de sa seigneurie le considéraient tout simplement comme sorcier. Au demeurant, le meilleur homme du monde.

A la vérité, son genre de vie avait de quoi surprendre. Après avoir servi l'impératrice Marie-Thérèse jusqu'en 1780, il s'était mis à voyager en de lointains pays et, de Turquie, il avait ramené la passion des mœurs d'Orient. Ce n'était, chez lui, que turqueries, allant de la décoration à la vêtue, allant même jusqu'à d'in vraisemblables déguisements imposés à quelques goujats campagnards attachés à son service en sa féodale résidence. C'est donc avec une attention amusée que Cavalier Mercer avait écouté et aussitôt consigné le récit des dragons :

« A leur arrivée, le vieux gentilhomme fut absolument furieux

de l'insulte qu'on lui faisait en envoyant des troupes chez lui, surtout sans l'avoir consulté. Les officiers, ayant logé leurs hommes, se mirent en mesure d'établir leurs quartiers au château, et le marquis, en l'apprenant, ferma ses portes et se prépara à la résistance.

« Sa garnison se composait de deux ou trois vieux domestiques et de six ou huit jeunes garçons. En approchant des barrières, les officiers furent quelque peu surpris de voir des fusils pointés contre eux à travers plusieurs embrasures. En même temps une vénérable tête coiffée d'un turban se penchait en dehors et, leur demandant en bon anglais comment ils osaient envahir la propriété du marquis d'Arcornati (Sic), leur ordonnait péremptoirement d'en sortir ou de subir les conséquences de leur action.

« Le capitaine ayant entendu les paysans parler de la bizarrerie du marquis, au lieu de se fâcher, se prêta, en bon gentleman anglais, à la fantaisie du vieillard et commença à parlementer dans le vrai langage et avec les formes de la chevalerie. C'était toucher le marquis à l'endroit sensible. Ses barrières furent ouvertes, ainsi que ses bras, aux étrangers courtois qu'il reçut et entretenit durant leur séjour avec l'hospitalité des anciens temps ». Comment résister à l'envie de connaître ce curieux homme ? Aussi, un jour de loisir, ayant revêtu son bel uniforme — dolman bleu et rouge tressé d'or, lourde pelisse, casque orné d'une monumentale chenille — Mercer se présente à Gaasbeek et reçoit un cérémonieux accueil. Il contemple avec attention le singulier personnage. « Il était d'une taille un peu plus au-dessus de la moyenne et courbé par l'âge, léger et vif ; il avait des traits réguliers et une figure bronzée par le soleil. Son costume était entièrement turc. Un turban de mousseline blanche un peu sale, mais couvert de pierres précieuses, ornait sa tête. Une ceinture de soie cramoisie retenait un poignard dont la poignée était incrustée de pierreries et dont le fourreau était de filigrane

d'argent. Dans sa main droite il tenait un épéu, et dans la gauche, un petit cor de chasse ».

Dûment prévenu, notre artilleur ne laisse percer nulle surprise devant cette étrange apparition d'un autre âge... et d'autres lieux. Appréciant les manières et les propos protocolaires de ce parfait gentleman, le marquis l'introduit dans un décor oriental, une salle aux murs peints en bleu et en blanc, à l'imitation d'une tente, meublée de trophées d'armes et de divans. Cette somptuosité, assez théâtrale, est d'autant plus frappante que lorsqu'il lui est donné ensuite de parcourir les appartements, le visiteur ne découvre que des pièces vides aux murs lézardés et aux parquets moisissés... Cependant, le marquis se met à fourrager parmi un amas d'objets « véritable litière » encombrant une table. Il en tire une miniature de femme qu'il montre à son hôte. « Voilà, dit-il, qu'en pensez-vous ? Supposant évidemment que j'étais aussi habitué que lui à la figure du portrait. Quand je lui demandai qui c'était, il m'informa d'un air dédaigneux que c'était sa chère maîtresse (ce disant il le baisait respectueusement), l'impératrice Marie-Thérèse, qu'il avait eu

l'honneur de servir plusieurs années dans les hussards hongrois ».

Laissant là la simili tente orientale, le marquis, de son pas alerte, mène l'artilleur de plus en plus amusé dans une cuisine, royaume incontesté d'une dame Léonarde commandant quelques gamins recrutés dans le village et qui ne cessent d'être stupéfaits eux-mêmes quand il leur arrive de s'entrevoir dans un miroir. C'est que, pour compléter ses nostalgiques reconstitutions, le vieillard leur enjoit quotidiennement de se noircir le visage, ce qui ne fait qu'ajouter à leur naturelle malpropreté. Enfin, embouchant son petit cor de chasse, tout en secouant son turban, Paul Arconati Visconti, seigneur de ces lieux, ordonne d'atteler une rossinante épuisée à une antique carriole et, en ce pittoresque équipage, il offre à son invité une promenade dans son domaine brabançon.

Le soir, en relatant cette étrange visite dans son journal, le capitaine Cavalier Mercer se questionne encore sur la mystérieuse manie du noble châtelain : « Je ne sais quels étaient ses sentiments religieux, mais, en tout, il était devenu Turc complet et bien déterminé à le rester ».



Marie-Antoinette

Modiste de la Reine



par Alice DE VYVER

Un sourire accueillant, un regard intelligent, une poignée de main cordiale. Marie-Antoinette nous reçoit dans son coquet salon Régence où nous allons bavarder quelques minutes.

Très occupée, en ce moment, par la mise au point de sa collection de printemps, elle parle avant tout chapeau, mode, formes et coloris. C'est passionnant.

Tout l'atelier d'ailleurs est en effervescence. Mais elle est là, sereine et attentive, patiente et vigilante, dirigeant son équipe comme elle a dirigé sa carrière, c'est-à-dire objectivement, courageusement, sans heurts ni défaillances.

Comment a-t-elle débuté ?
Toute jeune, évidemment.

Son père mort à la guerre, elle a dû aider sa maman. Une tante (modiste, elle-même) l'a prise en charge et convaincue de poursuivre le métier.

À quatorze ans, c'est elle qui créait les modèles. Jamais les idées ne lui ont manqué.

Stôt mariée, elle s'est installée à Gentode où elle a ouvert son premier magasin. Ses affaires prospéraient, lorsque la guerre, de nouveau, a éclaté.

En mai 1940, elle a dû tout abandonner.

Revenue à Bruxelles, avec son fils, elle est repartie à zéro. Son mari prisonnier, elle avait pour tout capital en rentrant, la somme (aujourd'hui dérisoire) de 500 F.

Ni la solitude, ni l'adversité ne l'ont découragée. Avec confiance, elle s'est remise à travailler. Ses chapeaux se vendaient bien. Son amabilité a fait le reste.

Quelques années plus tard, elle décidait de conquérir le tout-Bruxelles élégant et de s'installer place Stéphanie. Nouveau départ. Périlleux, certainement. Nouvelle preuve de courage et de témérité. Bientôt récompensés, puisqu'aujourd'hui elle possède dans la Galerie Louise l'un des plus charmants salons qui soient, l'un des mieux cotés.

— Quel est votre meilleur souvenir, celui qui vous tient à cœur ?
* Le jour où la Reine m'a rendu visite.

— L'avez-vous reconnue tout de suite ?

* C'est mon assistante, Mme Simone qui est venue me prévenir.

— Quelle a été votre réaction ?

* J'étais heureuse, évidemment. Sa Majesté a été tellement gentille, tellement simple aussi. Elle a demandé à choisir d'abord, à emporter ensuite certains modèles pour les montrer au Roi.

— L'avez-vous rencontré aussi ?

* Non ! Je suis allée au Palais plusieurs fois, mais c'est la Reine seule qui m'a reçue dans ses appartements. Je n'ai pas vu le Souverain.

— Que portait la Reine ? Quelles sont les nuances qu'elle affectionne ?

* Tous les tons doux, les pastels et le beige plus spécialement.

— Qu'est-ce qui vous a le plus frappée à Laeken ?

* Dans la chambre de sa Majesté, un immense portrait de la reine Astrid, en place d'honneur.

Pour Marie-Antoinette, pour la jeune femme qui, depuis toujours, a lutté, travaillé, perfectionné son métier, c'est une consécration.

Justifiée.

Sa persévérance, son goût de la mesure et de l'harmonie, son talent réel lui ont valu de s'imposer. Son obstination, son courage et sa volonté de réussite lui ont ouvert la voie du succès. Un succès mérité.

— Avez-vous des projets pour cette année ?

* Qui n'en a pas ? D'abord ma collection. Ensuite un voyage. Et poursuivre mon hobby...

— Reprenons dans l'ordre : les chapeaux. Quelles sont vos prévisions pour l'été ?

* Vous voulez dire quel style, quelles formes ou quelles couleurs domineront ?

— Après Paris, vous devez pouvoir nous éclairer ?

* Sans doute. Bien que la nouveauté n'existe pas. On a beaucoup parlé de grands chapeaux, de chapeaux africains ou d'inspiration, mais nous aurons aussi des chapeaux à cloches spirituels, qui nous rappellent la conquête de l'en-

suite page 58



UN ITINÉRAIRE D'YVES BOYEN

Entre Senne et Sennette

Basilique de Hal : L'ostensoir-reliquaire, don de Louis XI.

Ce circuit pour automobilistes, d'une longueur approximative de 60 km, a été étudié avec départ et retour à Hal. Les touristes venant de Bruxelles gagneront Hal par la N. 7 (15 km.); ceux partant de Nivelles joindront la cité mariale par la R. 54 (18 km.). Ces derniers ont toutefois intérêt à prendre Ittre comme point de départ de leur excursion et à entreprendre leur randonnée dans le sens Ittre-Hal-Ronquières. Après la visite du Plan incliné, ils rejoindront directement Nivelles par la R. 49.

Les excursionnistes non motorisés pourront s'inspirer utilement pour la préparation de leurs promenades des renseignements consignés dans le présent itinéraire. A titre indicatif, mentionnons comme randonnées particulièrement séduisantes: les bords de la Senne de Rebecq (centre) au Moulin d'Houx, avec retour par le gibet de Rognon et le Moulin Derbaix (7 km), ainsi que l'excursion d'Ittre au Plan incliné de Ronquières (8 km) par la nouvelle route touristique et panoramique traversant les sites verdoyants du Huleu et de Fauquez; à l'intention des motorisés, signalons que la construction de cette belle artère n'étant pas complètement achevée, la circulation des voitures n'est momentanément autorisée que jusqu'aux abords de Fauquez.

Moyens d'accès pour piétons

Hal: Trains (94) Bruxelles-Tournai, (96) Bruxelles-Mons et (108) Bruxelles-Braine-le-Comte-Binche.
Autobus (115a) Braine-l'Alleud-Hal, (521) Bruxelles (Place Rouppe)-Hal et (553) Uccle (Calevoet)-Hal.

Saintes et Bierghes: Train (94) Bruxelles-Tournai.

Quenast et Rebecq: Autobus (115) Hal-Soignies.

Rognon: Train (123) Braine-le-Comte-Grammont (Geraardsbergen).

Virginal-Samme: Train (106) Tubize-Ecaussinnes.

Autobus (474) Tubize-Virginal-Ittre et (565) Nivelles-Braine-le-Comte.

Fauquez: Train (106) Tubize-Ecaussinnes.

Ronquières: Train (106) Tubize-Ecaussinnes.

Autobus (567) Nivelles-Braine-le-Comte.

Ittre: Autobus (474) Tubize-Virginal-Ittre et (565) Nivelles-Braine-le-Comte.

Oisquerq: Train (106) Tubize-Ecaussinnes.
Autobus (474) Tubize-Virginal-Ittre.

Tubize: Trains (96) Bruxelles-Mons (106) Ecaussinnes-Tubize et (108) Bruxelles-Braine-le-Comte-Binche.
Autobus (115) Hal-Soignies et (115a) Braine-l'Alleud-Tubize.

Clabecq: Train (106) Tubize-Ecaussinnes.

Autobus (115a) Tubize-Braine-l'Alleud et (474) Tubize-Virginal-Ittre.

Braine-le-Château: Autobus (115a) Hal-Braine-l'Alleud ou Tubize-Braine-l'Alleud et (474) Tubize-Virginal-Ittre.

Pour les heures de départ, d'arrivée et de correspondance de ces lignes, prière de consulter l'Indicateur Officiel des Chemins de Fer Belges ainsi que l'Indicateur Général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

Hal (superficie de 2.950 hectares pour une population de 20.000 âmes) est une charmante et coquette ville, baignée par la Senne et traversée par le canal de Charleroi à Bruxelles. C'est à Hal que se séparent les lignes de chemins de fer Bruxelles-Tournai et Bruxelles-Mons ainsi que les axes routiers N. 7 Bruxelles-Mons et N. 8 Bruxelles-Tournai. La population tire ses ressources à la fois du commerce, de l'agriculture et de l'industrie.

Siège d'une importante fabrique de chicorée.

L'artisanat local (vannerie) est en voie de disparition.

Hal est le centre d'un pèlerinage séculaire et toujours très vivant à la Vierge.

Hôtels, restaurants, salons de dégustation et magasins de souvenirs religieux.

Spécialités locales: les colliers de mastels, les crottes de Hal et la bière de Hal (Duivelsbier).

Syndicat d'Initiative (V.V.V.): Stadhuis. Tél. (02) 56.54.11.

Manifestations religieuses et folkloriques: Le dimanche de la Mi-Carême (Laetare): grand cortège carnavalesque.

Le dimanche de la Pentecôte: grand cortège historique de Notre-Dame de Hal (départ à 15 h.). Kermesse de la Pentecôte.

Le premier dimanche de septembre: grand cortège marial et kermesse de septembre.

Le premier dimanche d'octobre: grand Tour de Notre-Dame de Hal, connu sous le vocable de « Weg-Öm » avec la statue miraculeuse de la Vierge (départ à 14 h.).

Seconde quinzaine de décembre: illuminations de Noël et Nouvel-An.

Le patrimoine artistique de la ville est dominé par la splendide

Basilique Notre-Dame ou Saint-Martin ** (classée), un des monuments les plus représentatifs du style ogival en Brabant. Entamée, en 1341, et consacrée en 1410, par l'archevêque de Cambrai, l'église ne fut achevée que dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle. En 1946, le sanctuaire fut élevé au rang de basilique.

Chronologiquement, les travaux se sont déroulés comme suit: Vers le milieu du XIV^{ème} siècle, édification du vaisseau central et des bas-côtés; vers 1385, construction de la Chapelle de la Vierge; de 1400 à 1409 environ, érection du chœur et parachèvement de la nef; en 1450 environ, construction de la Chapelle des Fonts Baptismaux et vers la même époque, édification de la tour actuelle où se retrouvent encore des vestiges de la tour du sanctuaire primitif; vers 1467, la Chapelle de Trazegnies. La sacristie ne fut élevée qu'au XVIII^{ème} siècle; quant au campanile actuel, il ne fut placé qu'en 1774-1776.

Ces diverses campagnes de construction n'ont cependant pas nui à l'unité de l'ensemble qui constitue un étonnant morceau d'architecture gothique tertiaire où l'art brabançon s'affirme dans toute sa majesté.

Les sculptures sont remarquables. Notons celles ornant les portails où l'on voit une **Madone** * entourée de deux anges musiciens et des rois mages; cette Vierge à l'Enfant (fin du XIV^{ème} siècle) est peut-être la plus belle, la plus noble et la plus touchante de toutes nos Madones gothiques; puis dans le chœur, les **statues des douze Apôtres** * sont des compositions de toute beauté qui par leurs profils rappellent les chefs-d'œuvre de Nicolas Sluter.

* = monument, site, œuvre ou ouvrage d'art remarquable.
** = monument, site, œuvre ou ouvrage d'art de toute beauté.



Saintes: Le Moulin d'Hondzocht.



La Senne aux abords du moulin d'Houx.

Le mobilier est d'une extrême richesse. La pièce la plus précieuse pour les croyants reste la **statue miraculeuse de la Vierge** *, objet d'un culte séculaire, qui constitue un type extrêmement rare d'iconographie religieuse; cette statue, dont l'histoire fut écrite par ce grand humaniste que fut Juste Lipse, date du début du XIII^{ème} siècle. Elle aurait appartenu à Sainte Elisabeth de Hongrie, qui la donna à sa fille Sophie de Thuringe qui, elle-même, la remit à sa belle-sœur Mathilde, laquelle la légua, en 1267, à l'Église de Hal. Cette statue, devant laquelle s'inclinèrent souverains, princes et notables de tous pays, fut à l'origine de la prospérité de Hal et des trésors d'art considérables recueillis par le sanctuaire. Sa coloration noire actuelle est probablement la conséquence d'une oxydation.

Sous l'arc du chœur, une Croix triomphale, en bois, du XVI^{ème} siècle, traitée avec la précision et la finesse d'une orfèvrerie.

Dans la chapelle latérale (côté Évangile), dite Chapelle de Trazegnies, **très beau retable en albâtre** * œuvre que Jean Mone, attaché à la Cour de Charles Quint, acheva en 1533. On y voit les sept sacrements, figurés en médaillons, surmontés d'une adorable « Charité de saint Martin » que comme un tabernacle coiffé lui-même d'un pélican.

Dans le déambulatoire (côté Évangile), tabernacle mural à double face où figurent, en relief, quatre scènes de l'Évangile.

Fonts baptismaux de 1446, œuvre représentative de l'art gothique, due à Guillaume Lefevre de Tournai. Tombeau de Joachim, fils de Louis XI, dauphin de France, mort en 1460 (déambulatoire, côté Évangile).

Sous la tour, trente-deux boulets de canon occupent une niche; il s'agit d'un souvenir du siège soutenu victorieusement par la ville, les 9 et 10 juillet 1580 contre les Gueux. D'après la tradition, Notre-Dame serait apparue à cette occasion sur les remparts de la cité et aurait recueilli les boulets dans son giron.

La crypte qui s'étend sous le chœur renferme le **Trésor** * de la basilique. Visite: les dimanches et jours fériés pendant la saison d'été. En dehors de ces jours, sur demande adressée à l'Administration communale (Hôtel de Ville).

Ce trésor est composé d'œuvres d'art admirables offertes au cours des siècles par les princes et dignitaires en hommage à la Vierge

miraculeuse. Citons parmi les pièces les plus remarquables: l'ostensoir-reliquaire, en argent partiellement doré, travail bruxellois ± 1460, don de Louis XI, à l'époque où le monarque était encore dauphin de France et résidait au château de Genappe; l'ostensoir, en argent, en forme de tour gothique, œuvre bruxelloise du début du XVI^{ème} siècle, offerte à la Vierge, en 1513, par Henri VIII, roi d'Angleterre, quelques années avant son apostasie.

En quittant la basilique, voir sur la Grand'Place (Grote Markt), la **statue d'Adrien-François Servais**, célèbre violoncelliste, né à Hal le 6 juin 1807 et mort, en cette ville, le 26 novembre 1866. Cette statue est l'œuvre de Godebsky, gendre de l'artiste.

A l'intention des amateurs de petite histoire, signalons qu'on procéda, le 27 novembre 1866, dans l'après-midi, à l'ablation du cœur du musicien.

Ce cœur fut placé dans une urne et offert à la ville; il reposerait, aux dires de certains chroniqueurs, sous le monument commémoratif. D'autres défendent la version selon laquelle le cœur aurait été enterré au cimetière communal à côté de la dépouille de l'artiste. La question reste toujours pendante.

Sur la Grand'Place, également, l'**Hôtel de Ville** * (classé) élégant édifice, de style Renaissance, construit en 1616. D'une architecture très légère, ce bâtiment se distingue par sa façade monumentale avec tour centrale, placée en avant-corps et précédée d'un gracieux perron à arcades, ainsi que par sa toiture d'ardoises, percée de fenêtres à fronton et volutes.

Quelques belles façades baroques ornent encore la Grand'Place et les rues avoisinantes.

Derrière la basilique, l'ancien **Hôpital**, qui faisait partie autrefois du Collège des Jésuites, est un édifice de style baroque remontant à 1650-1660 environ.

Cette construction (classée) sera prochainement restaurée.

Sortir de Hal par la N. 8 (direction Enghien). La route traverse le hameau d'**Hondzocht** (dépendance de Lembeek). À l'entrée de **Saintes**, on remarque, à droite et en retrait de la chaussée, le **Moulin d'Hondzocht** * (classé), également appelé **Moulin de Labaque** ou **Moulin Lebacq**, du nom d'une ferme. Ce moulin à vent forme une élégante construction en bois, ses ailes, plantées sur un puissant tertre en maçonnerie, sont à toiture mobile

consacrée à la généalogie de la sainte et un précieux **retable** *, dont les trois compartiments retracent des épisodes de la vie et du martyre de la bienheureuse; cette dernière œuvre, sortie des ateliers brabançons du début du XVI^{ème} siècle, est couramment attribuée à l'entourage du maître de Lembeek.

L'église conserve aussi les reliques de saint Grimoald et de saint Gondulphe. Le pèlerinage à sainte Renelde (fête: le 21 juillet) remonte à la mort de la bienheureuse, mais la chrétienté se réunit plus particulièrement le dimanche de la Trinité (premier dimanche après la Pentecôte), jour où se déroule la célèbre **Procession de sainte Renelde**. A cette occasion, le char, tiré par quatre chevaux et transportant la précieuse châsse de la sainte, parcourt, dès 6 h. 30 toute la région. Le cortège, escorté par une centaine de cavaliers, montés sur de robustes chevaux, rejoint l'église de Saintes vers 16 h.

Le lendemain (lundi de la Trinité), à l'issue de la messe de 10 heures, a lieu une procession solennelle de la châsse et des reliques autour de l'église.

Durant tout l'octave de ces solennités, la châsse est exposée dans le chœur de l'église.

Sur la place de l'église, magnifique **platane** (classé), planté en 1830, et dénommé: « Arbre de la Liberté ».

En contrebas de l'église, **château** (propriété privée), de style Louis XV, d'une architecture très légère. Ce gracieux édifice est le seul vestige de l'ancienne seigneurie de Saintes.

De l'église, il est recommandé de gagner la **Fontaine Sainte-Renelde** située à 1 km environ au sud-ouest de l'église, à proximité de la Ferme de Laubecq. On attribue l'origine de la source à un prodige de sainte Renelde qui logeait dans la ferme voisine. Si la fontaine est séculaire, son ornementation actuelle (piliers en pierre blanche, statue en fonte de la sainte, soutenue par six colonnes) date de 1861. L'eau est réputée miraculeuse et utilisée comme remède contre l'apoplexie, la paralysie, les affections des yeux et autres maux corporels.

Revenir à la N. 8 qu'on reprend en direction d'Enghien. La chaussée pénètre à présent sur le territoire de **Bierghes**, autre centre rural, rattaché, en 1963, à l'arrondissement de Nivelles.

L'époque de son édification est incertaine. Certains auteurs la situent vers les années 1500. Quoi qu'il en soit, le moulin utilisa l'énergie éolienne jusqu'en 1949. Depuis 1950, il est actionné par un moteur diesel.

Ce moulin occupe une situation admirable près du point culminant de la commune (87 mètres). Ses abords ménagent de **beaux points de vue** sur les hauteurs dominant les vallées de la Senne et de la Sennette.

En suivant la N. 8, dont le tracé actuel remonte à 1769, on atteint 1.600 mètres, plus loin, le centre de **Saintes**, vaste commune (1.592 hectares - 2.800 habitants), occupant un plateau s'étendant sur la rive gauche de la Senne. Activités surtout agricoles (céréales - fourrages). Le village a été rattaché en 1963 à l'arrondissement de Nivelles. La langue usuelle des habitants est le français.

Les origines de Saintes remontent au haut Moyen Age et sont étroitement liées au martyre qu'y subit, vers 680, Sainte Renelde, patronne du lieu. Renelde, sœur de Sainte Gudule, fut, en effet, décapitée, à Saintes, par les Huns en même temps que le sous-diacre, Grimoald, tandis que leur serviteur Gondulphe mourait la tête percée de clous.

L'**Eglise Sainte-Renelde**, située à 250 mètres à gauche de la N. 8, est un attachant et sobre sanctuaire, de style gothique tertiaire, que précède une robuste et élégante **tour** * (classée), en pierres de taille, flanquée de quatre tourelles et datée: 1553. Un chevet plat, en moellons, termine l'édifice. En dépit de divers aménagements et retouches, notamment en 1780 et en 1845, l'ensemble a toujours noble allure.

Le mobilier est assez opulent. Outre une suite de tableaux illustrant le Portement de la Croix, la Descente de Croix et la Résurrection, le sanctuaire abrite plusieurs œuvres d'art relatives à sainte Renelde et à son culte. Une belle porte, en fer forgé, donne accès à la chapelle dédiée à la sainte, où sont conservées une ravissante statue, en bois, de la bienheureuse (travail bruxellois de 1500 environ, apparenté à l'œuvre de Jean Borman) ainsi que la **châsse de sainte Renelde** * contenant les reliques de la petite martyre; il s'agit d'une belle orfèvrerie gothique, ornée d'admirables figures d'apôtres, en argent, qui paraissent remonter au XIV^{ème} siècle. La chapelle abrite encore une curieuse peinture sur bois,

Population: 1.000 habitants environ. Carrières de porphyre, tuileries et briqueteries.

L'**Eglise Saint-Martin** se détache en bordure et à gauche de la route. C'est un modeste édifice (1792) avec autel majeur orné d'un beau tabernacle figurant les Disciples d'Emmaüs.

A côté du sanctuaire, imposant **calvaire** * (vers 1520), œuvre chargée d'un intense pathétisme.

Un peu plus loin à droite de la N. 8, dans la rue de la Station **maison natale du Caporal Trésignies** (plaque commémorative), le héros du Pont-Brûlé (Canal de Willebroek), tombé sous les balles allemandes, le 26 août 1914. Suivre toujours la N. 8, en direction d'Enghien. Après 1.200 mètres environ, s'engager, à gauche dans la chaussée conduisant à Quenast (plaque: Quenast 4 km).

La route traverse d'abord le hameau de **Wisbecq** (territoire de Saintes) et laisse, à droite, le **Château de Wisbecq** (occupé par une communauté de religieuses), d'origine féodale, dont le corps de logis, d'une architecture très sobre, est flanqué de grosses tours d'angle. Joutant le château, la **Ferme de Wisbecq**, robuste métairie dont le porche est surmonté du blason de la famille d'Arenberg. Toujours à droite de la chaussée de Quenast, l'**Eglise de Wisbecq**, construction néo-gothique, sans caractère, mais qui détient un splendide **Calvaire** * (± 1500), qui rivalise en beauté et en réalisme avec celui conservé à l'église Saint-Servais, à Wemmel. Des pierres tombales rappellent le souvenir de plusieurs seigneurs de Wisbecq.

Continuer jusqu'à **Quenast** (497 hectares), village industriel qui doit sa renommée aux importantes carrières de porphyre établies sur son territoire. La Senne, dont le cours encaissé ne manque pas de pittoresque, traverse le territoire de la commune.

A gauche de la chaussée et à flanc de coteau, l'**Eglise Saint-Martin**, construite en 1855, d'après les plans de l'architecte Coulon. On y accède par un escalier, en pierre bleue, comportant 27 marches.

Le sanctuaire détient une séduisante copie du « Saint Martin partageant son manteau » qu'Antoine Van Dyck peignit pour l'église de Zaventem, ainsi qu'un beau buffet d'orgues (XVII^{ème} siècle) où les sujets italianisants coudoyent des motifs où se prolonge l'influence du gothique.



Ronquières : Le Plan incliné en mars 1967.

quée des installations contenant l'appareillage permettant l'ouverture simultanée des portes du bief et du bac. Des bateaux-mouches ultra-modernes, pouvant contenir, chacun, une centaine de passagers, seront mis prochainement en service sur le Plan incliné lui-même. Plus tard, ce service sera étendu, en amont du Plan incliné, sur une distance de 28 km, jusqu'à Viesville, et, en aval, jusqu'à hauteur d'Iltre.

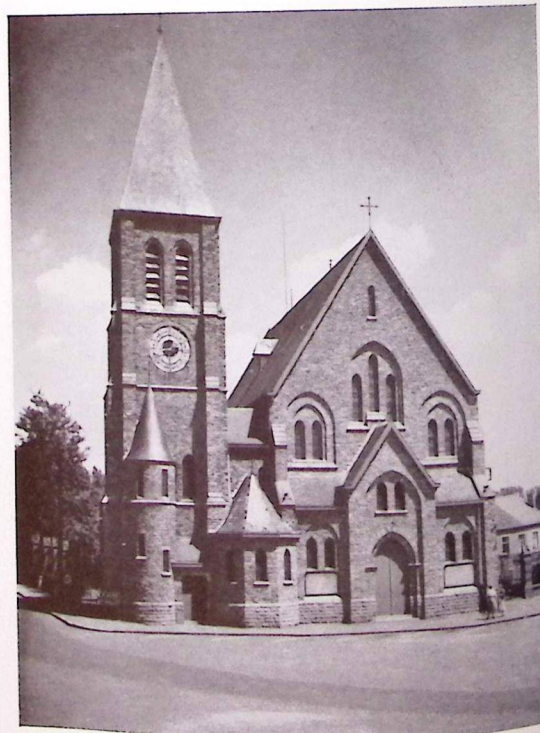
Des routes et un pont construit en aval du Plan incliné facilitent la circulation automobile autour de l'ouvrage. D'autre part, un vaste parking est en cours d'aménagement à proximité des installations. Indépendamment du Plan incliné, divers ouvrages d'art importants ont été réalisés aux abords de Ronquières. Citons, en amont, le pont de Godarville et son remplacement par une suppression du tunnel de Godarville, l'érection d'un pont-canal vaste tranchée, et, à proximité du Plan, l'érection d'un pont-canal entièrement en béton sous lequel pourra s'écouler le charroi auto-moteur; en aval, la rectification et la modernisation du canal, à hauteur de Virginal et d'Iltre.

Enfin des projets sont à l'étude en vue de l'aménagement à des fins touristiques (canotage, pêche, natation, etc...) des biefs désaffectés sur les territoires d'Arquennes (Hainaut) et d'Iltre (Brabant).

Revenir au pont de Ronquières d'où l'on jouit d'un beau recul sur le Plan incliné et suivre à présent la chaussée de Braine-le-Comte à Nivelles, en direction de Nivelles. Après 3 km, on atteint le lieu dit **Croiseau**. A hauteur de l'îlot directionnel aménagé autour d'une vieille pompe, tourner, à gauche (plaque Iltre: 5 km) et suivre la magnifique artère* touristique conduisant au cœur du village d'Iltre et qui laisse à droite la petite chaussée menant à **Baudémont** et, à gauche, les routes conduisant directement à **Hasquemont** et **Fauquez**. Iltre forme un riant et vivifiant centre de villégiature et de détente* planté dans un cadre admirablement découpé. L'altitude, de 78 mètres au seuil de l'église, atteint la cote 146 mètres, à 1 km, au nord du sanctuaire, et culmine à 148 mètres aux abords de Baudémont.

Les 2.115 hectares que compte la commune sont occupés principalement par des pâturages et des champs de culture. Quelques bocages (sapinières et bois de bouleaux) et un capricieux cours d'eau, le Ry Ternel, habillent délicatement le paysage.

Iltre : L'Eglise Saint-Remy.



Lieu de séjour particulièrement tonique, grâce à son atmosphère extrêmement salubre qu'aucune industrie ne pollue, Iltre dispose d'un équipement hôtelier (voir ci-dessous) et attractif (voir plus loin) de nature à satisfaire les exigences tant des estivants que des touristes de passage.

Syndicat d'Initiative et de Tourisme: Hôtel communal, place Saint-Remy, à Iltre. Tél.: (067) 460.13.

Hôtels-Restaurants: Hostellerie d'Arbois, 34, rue de la Montagne (6 chambres). Tél.: (067) 464.59.

Le Relais du Marquis, 10, rue de la Planchette (14 chambres). Tél.: (067) 464.90.

Le Tertre, 6b, rue des Rabots (8 chambres). Tél.: (067) 463.16.

Les origines d'Iltre remontent certainement à la période gallo-romaine. Toutefois la localité n'est signalée dans les documents qu'à partir de 877. Iltre releva d'abord du comté de Louvain, puis du duché de Brabant avant de participer aux principaux événements de notre histoire nationale.

Le patrimoine culturel de la commune, bien qu'appauvri par la disparition du château fortifié de Fauquez, (démantelé en 1827), de l'ancien château d'Iltre, rasé en 1865 et de l'église primitive, démolie pour cause de vétusté vers 1895, comporte néanmoins quelques monuments et œuvres d'art estimables.

Tout d'abord, l'**Eglise Saint-Remy**, (Grand'Place) construite en 1896-1898, suivant un projet de l'architecte Léonard qui opta pour un style apparenté au romano-ogival. A ce sanctuaire non dépourvu d'élégance est accolée une chapelle (côté gauche) plus ancienne (1590), vestige de l'église précédente où trône une Sedes Sapientiae du XIIIe siècle, invoquée sous le vocable de Notre-Dame d'Iltre; cette statue miraculeuse provient de l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac, d'où elle fut apportée, en 1386, pour combattre une épidémie de peste qui ravageait le village.

L'église abrite, en outre, de remarquables orfèvreries, dont la **châsse de sainte Lutgarde***, travail d'une qualité exceptionnelle, de forme rectangulaire avec toit à double versant; cette châsse, en argent repoussé, fut façonnée à Liège en 1624; elle présente des scènes de la vie de la sainte dans un décor appartenant à la première Renaissance, mêlé de réminiscences gothiques.

Mentionnons encore un précieux reliquaire (XVe siècle), en argent et argent doré, contenant une relique de la Sainte Croix et une superbe croix de procession (sacristie), en argent, datant du XVIIe siècle. La sacristie conserve de riches ornements liturgiques provenant de l'ancienne abbaye d'Aywières.

Manifestations religieuses et folkloriques: Le dimanche qui suit le 16 juin: procession en l'honneur de sainte Lutgarde (sortie après la grand'messe). Le 15 août, grande procession historique de Notre-Dame d'Iltre. A une centaine de mètres de l'église (direction Haut-Iltre) se dresse le **Château d'Iltre** (propriété privée), bâtiment sans caractère particulier, édifié, en 1886, au cœur d'un vaste parc où croissent diverses espèces arborescentes.

Près de l'église également, à front de la Place Saint-Remy, la **Forge-Musée**, installée depuis 1959, dans une ancienne forge remontant à 1701. Elle constitue une brillante illustration de musée à portée technique. On y trouve tout le matériel traditionnel du forgeron de jadis et notamment: deux foyers centraux surmontés d'une hotte et alimentés par un imposant soufflet, une collection de pinces de foyer de toutes formes, des marteaux, enclumes, crassets, étrilles, estampes et tranchets sans oublier une superbe panoplie de fers à cheval, dont certains rapportés de l'étranger, pour usages les plus divers. Une statue rustique de saint Eloi, patron des forgerons, veille sur les lieux. La Forge-Musée est ouverte le dimanche après-midi, de 14 à 17 heures. En semaine, s'adresser à l'Hôtel communal.

Pour les visites en groupes (écoles, associations, etc...), adresser, par écrit, une demande préalable au Syndicat d'Initiative. Droits d'entrée: 10.- Fr. par personne. Cette redevance est ramenée à 7,50 Fr. par personne pour les groupes et rallies.

Sur la place Saint-Remy également vient d'être installée une **table d'orientation**, gracieux édicule dont le plateau circulaire est constitué à l'aide de deux meules superposées provenant de l'ancien moulin à papier de Samme.

Le **Moulin Del'Val**, établi sur le Ry Ternel, à 1 km de l'église et en bordure de la route conduisant à Virginal, remonte à 1650 environ. Il a cessé toute activité en 1963.

La **Chapelle Saint-Hubert**, située près de l'entrée du cimetière communal, date sous son aspect actuel de 1782. Cet oratoire à nef

unique est orné d'un autel Louis XV et d'une toile figurant la conversion de saint Hubert.

Pèlerinage: le 3 novembre (messe et bénédiction des petits pains). Le **Château de Baudémont**, sis à 3 km au sud de l'église, occupe une situation plaisante sur le versant gauche du Ry de Baudémont. Construit en 1615, il forme une agréable gentilhomnière, aux lignes très dépouillées. Il est flanqué d'une chapelle où une messe est célébrée tous les dimanches à 8 heures et de bâtiments annexes abritant notamment un haras. Le parc en pente est d'un tracé harmonieux; quelques jolies pièces d'eau l'agrémentent. Le château est privé (visites interdites). Pour visiter le haras, adresser une demande préalable à Mme la Comtesse de Lichtervelde ou, pour les groupes, au Syndicat d'Initiative.

A la limite de la commune, en aval d'Hasquemont, vient d'être construite, dans le programme de la mise au gabarit de 1.350 tonnes du canal de Charleroi à Bruxelles, une nouvelle **écluse**, la **5 F**, d'une largeur utile de 12 mètres et d'une longueur de 90 mètres. Cette écluse est, avec ses 14 mètres de chute, la plus haute de Belgique. Une station de pompage et un grand bassin de décharge complètent cette réalisation spectaculaire dont la mise en service est prévue pour l'été 1967. Un vaste parking sera aménagé prochainement à proximité de l'écluse. Sous l'angle du **tourisme récréatif et de détente**, Iltre dispose:

— d'un beau **réseau de sentiers pittoresques**;

— d'un **terrain de camping-caravanning**: le « Ry Ternel », installé au Huleu (rue de Fauquez) et géré par le Syndicat d'Initiative; superficie: 150 ares; ouvert toute l'année; tarif: 7 Fr. par personne, tente, auto ou caravane et par nuit, ce prix étant ramené à 6 Fr. pour les membres des associations touristiques reconnues;

— d'un **étang de pêche** (repeuplement régulier de truites), établi à 250 mètres en contrebas de la route Hennuyères-Lillois (à mi-chemin de Haut-Iltre); la pêche est subordonnée au paiement, sur place, d'une redevance de 80 Fr. pour la journée ou de 50 Fr. pour l'après-midi seulement; un parking est installé à l'entrée de l'étang. En outre, un projet est présentement à l'étude, visant à convertir, à hauteur d'**Hasquemont**, le bras désaffecté du canal de Charleroi à Bruxelles en un vaste centre de délassement, réservé, d'une part, à la pêche et, d'autre part, à la natation, au canotage et au ski nautique.

Iltre : La Forge - Musée.



De la Grand'Place ou de la Place Saint-Remy, gagner le village de Oisquercq, distant de 5 km. A cet effet, suivre pendant 500 mètres environ la chaussée conduisant à Virginal, puis tourner à droite (plaques: Oisquercq et Braine-le-Château). La **route*** très montueuse s'élève sur le versant droit du Ry Ternel. Après 750 mètres se présente une bifurcation. Prendre à gauche et suivre ce tronçon qui traverse en partie les frais ombrages du bois du Chapitre. 2 km plus loin se situe une nouvelle bifurcation. Continuer à gauche. La route très sinueuse descend à présent dans la vallée de la Sennette, ménageant à travers la futaie de superbes échappées sur le village de Oisquercq et sur les hauteurs qui gardent la rive gauche de la rivière.

Oisquercq (386 hectares), dont l'aspect agreste a été quelque peu défigurés par les récents travaux d'élargissement et de modernisation du canal de Charleroi à Bruxelles, possède sur le plan architectural et artistique un monument précieux: l'**Eglise Saint-Martin*** (classée), dont les origines sont très anciennes. Ce sanctuaire d'une étonnante rusticité a conservé sa tour de caractère roman et son chœur d'inspiration gothique. La pierre verte locale (arkose) a été utilisée avec bonheur pour certains revêtements extérieurs.

Les ajoutes, retouches et restaurations opérées, notamment, au XVIIe siècle, le porche que surmonte un blason date de cette époque (1652), ainsi que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (le plafond en stuc couvrant la nef a été placé en 1774) n'ont pas altéré — si l'on excepte quelques maladresses de tâcherons — le charme tranquille que dégage l'édifice.

Le **mobilier** est de choix. Les trois vitraux du chœur sont d'un agréable coloris. L'un d'eux remonte à 1520 environ et fut offert par Englebert Dailly et sa femme, Jeanne de Luxembourg; consacré à la Nativité, il se signale par ses chaudes tonalités. Chaire de vérité (1654) d'un goût rustique. Divers tableaux dont une « Adoration des Mages » et un « Retour d'Egypte » d'inspiration folklorique et une copie adroite de la célèbre « Descente de Croix » de Rubens. Plusieurs monuments funéraires dont la dalle d'Englebert Dailly et Jeanne de Luxembourg, sculpture typique de la fin des temps gothiques. Charmante statue figurant Saint Martin partageant son manteau.

Oisquercq est le siège d'une centrale électrique.

Une chaussée relie Oisquerq à Tubize. Distance: 3 km.

Tubize (1.468 hectares pour une population de 10.300 habitants dont une forte colonie d'Italiens) est un centre agricole, commerçant et surtout industriel, sis au confluent de la Senne et de la Sennette et traversé dans toute sa longueur par la N. 7 Bruxelles-Mons. Plusieurs restaurants, Tubize possède une Salle des Sports (gymnastique, culture physique, basket-ball, etc...) d'une capacité de 1.500 personnes.

Spécialité gastronomique: La Mirandaise, gâteau onctueux dont la recette est gardée jalousement secrète. Cette spécialité est vendue par les boulangers-pâtisseries et par les cafetiers-restaurateurs de la localité

L'Union des Commerçants de Tubize, association fondée en 1964, a multiplié depuis sa création, les initiatives, notamment dans le domaine de l'accueil, pour satisfaire les touristes de passage. Centre industriel, Tubize est le siège d'une importante fabrique de soie artificielle (voir ci-dessous), d'une usine de sacs en papier, de fonderies et de briqueteries. Les Forges de Clabecq (voir plus loin) y ont, d'autre part, établi une partie de leurs installations sidérurgiques.

Tubize, déjà citée en 877, sous le nom de Tobacem et englobée, à l'époque, dans les biens de l'abbaye de Nivelles, formait au Moyen Age une enclave brabançonne dans le Hainaut et eut, entre autres, à souffrir de la rivalité opposant le duc de Brabant, Henri Ier à Baudouin V, comte de Hainaut. Plus tard, la localité fut sérieusement éprouvée par les campagnes entreprises, entre 1680 et 1695, par Louis XIV. La commune resta longtemps un centre essentiellement agricole, si l'on excepte l'exploitation de la fin du XIIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle, de carrières d'ardoises situées au sud de la commune près du hameau de Stéhoux.

Mais la commune a pris son véritable essor et a acquis ce visage industriel qu'on lui connaît aujourd'hui à la suite, d'une part, de l'amélioration des communications avec Bruxelles (creusement entre 1827 et 1832 du canal de Charleroi à Bruxelles consacrant le fameux axe Anvers - Bruxelles - Charleroi et inauguration en 1840 de la ligne ferroviaire reliant directement Tubize à la Capitale) et, d'autre part, du fait de l'implantation sur son territoire de la **Fabrique de Soie Artificielle de Tubize** fondée en 1900 et qui joua



La Senne dans sa traversée de Tubize.

très vite un rôle considérable dans notre économie nationale et fit de Tubize le véritable berceau de la rayonne.

En 1932, les soieries de Tubize furent englobées dans le groupe **Fabelta** (Union des Fabriques Belges de Textiles Artificiels), dont les laboratoires de recherches sont établis à Tubize depuis une quinzaine d'années. Actuellement, les usines de Tubize sont rattachées à l'Union Chimique Belge et sont spécialisées dans la fabrication de textiles synthétiques; elles occupent 1.300 ouvriers et employés.

Plusieurs monuments retiendront l'attention des touristes.

Tout d'abord, à droite de la chaussée de Oisquerq à Tubize, à front de la rue Ernest Simonet, l'**Eglise du Christ Ressuscité**, également appelée Eglise de la Bruyère. De style révolutionnaire à l'époque de sa construction (1957), elle fut l'un des premiers sanctuaires de Belgique à adopter les règles nouvelles en matière d'architecture religieuse. Edifiée en briques et de forme circulaire, elle se signale par l'extrême sobriété de ses lignes. L'intérieur est volontairement dépouillé de tout ornement. Seul un grand Christ en croix garde l'autel central. Un campanile effilé, en béton, précède le sanctuaire.

L'**Eglise Sainte-Gertrude** (Grand'Place) constitue, tant par son profil que par les matériaux utilisés, un exemple intéressant d'application, en Brabant, de l'architecture religieuse du Hainaut. Bâtie en forme de croix latine, elle remonte sous sa forme actuelle à la fin des temps gothiques, bien que de nombreux détails archaïques la rattachent au style ogival primaire. A remarquer la tour massive, flanquée de contreforts et percée de meurtrières. La pierre de la région de Soignies a été largement utilisée pour la construction de ce sanctuaire aux lignes bien équilibrées. Les nefs soutenues par d'élégantes colonnes, en pierre bleue, dégagent une certaine majesté. On y voit diverses statues du XVIe siècle.

A côté de l'église, la **Maison communale** est une sobre construction des années 1890-1892, édifiée d'après les plans de l'architecte Léon Govaerts.

Le **Musée d'histoire locale** est en voie d'installation dans l'ancienne **Ferme Scayet** ou **Ferme de la Porte**, occupant, à 200 mètres au nord de l'église, l'angle formé par la chaussée d'Hondzocht et celle de Bruxelles (N. 7).

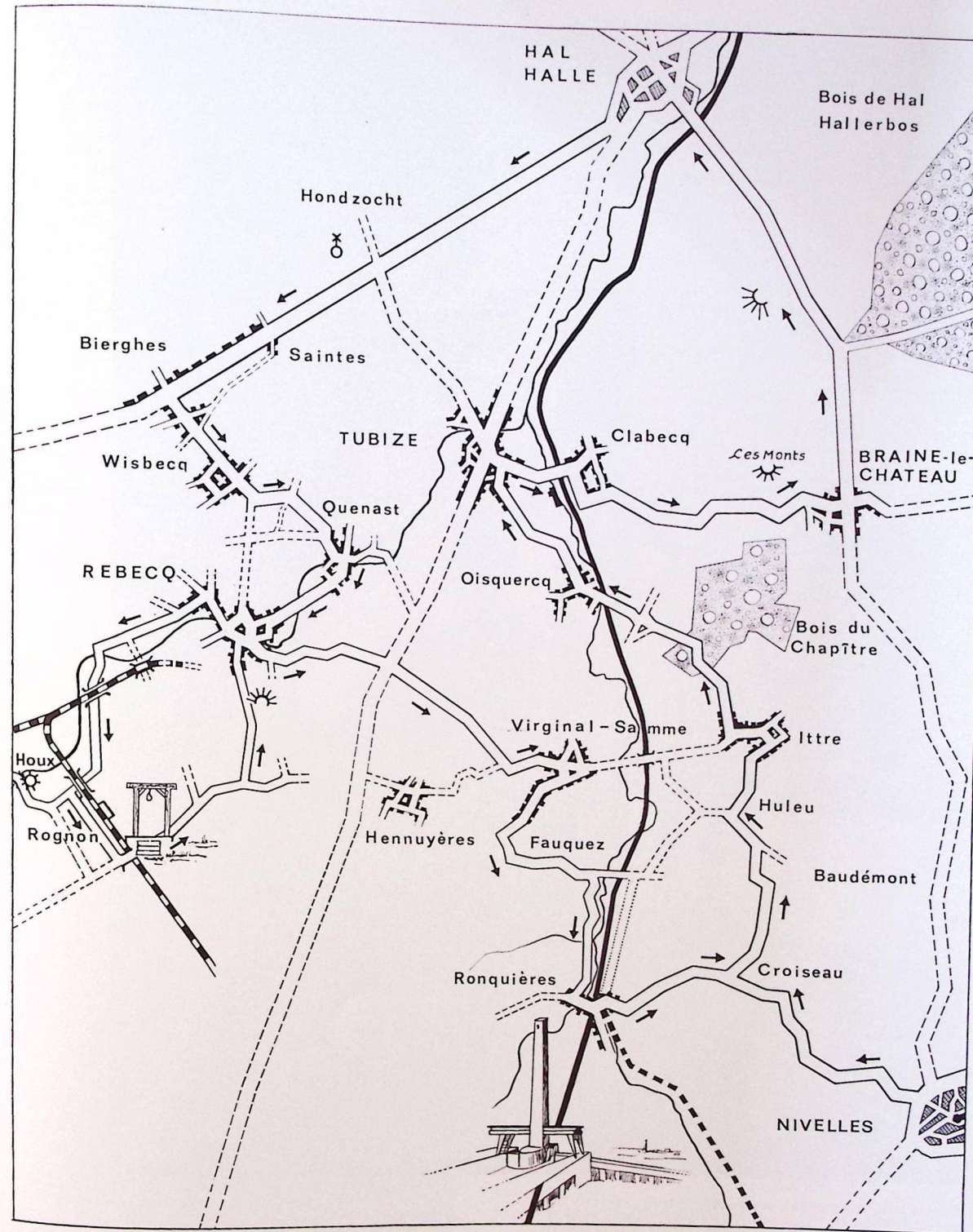
Cette belle ferme, caractérisée par ses fenêtres à meneaux et son porche en forme d'anse à panier date de la période espagnole et est établie sur la ligne des fortifications qui ceinturaient la localité au XVe siècle. En 1962, la ferme fut acquise par l'Administration communale. En 1963, des travaux d'aménagement (réparation des pavements, menuiserie, plafonnage, etc...) furent entrepris avec l'appui de la Province de Brabant. Cette première campagne de restauration s'est terminée en 1966, de sorte que l'ouverture partielle du musée peut être envisagée pour la saison touristique 1967. Le musée proprement dit offrira une synthèse de l'histoire de la bourgade. Une section spéciale sera consacrée à une évocation des industries locales actuelles ou disparues (filatures, soieries, constructions métalliques, etc...).

En outre, le musée a recueilli plusieurs éléments architecturaux et mécaniques de l'ancien moulin à eau de Oisquerq, démoli en 1961 pour permettre l'aménagement du canal de Charleroi à Bruxelles en cours d'eau à grande section. C'est ainsi que la façade du moulin a été reconstruite à l'extérieur du musée, contre le pignon de la maison voisine.

La **Ferme de Stierbeek**, sise à 400 mètres à l'ouest de la Ferme Scayet, ordonne ses bâtiments autour d'une vaste cour intérieure. D'origine assez ancienne, elle rappelle que Tubize fut, avant l'ère de l'industrialisation, un centre agricole de première importance.

A 600 mètres au sud-ouest de la ferme de Stierbeek, la **Ferme de la Neuve Cour**, datant elle aussi de l'époque espagnole, sera convertie prochainement en Centre Européen de la Jeunesse. A cette occasion, un parc de 4 hectares sera créé aux abords de la ferme.

Les bords de la Senne, en amont de la localité, ont gardé un cachet éminemment rustique, notamment près du hameau de Ripaix où subsiste un vieux moulin à eau récemment converti en habitation. Une randonnée très attrayante peut être entreprise jusqu'à l'**étang de Cœurq**, situé à 3,5 km au S.-S.-O. de l'église (accès par la rue de Mons et la N. 7). Cet étang, propriété communale, est très accessible durant toute l'année. Près de l'étang coule le **Ruisseau de Cœurq**, frais ruisseau qui prend sa source à Hennyères et passe au pied du hameau de Stéhoux avant de mêler ses eaux à celles de la Senne.





Saintes : La Fontaine Sainte-Renelde

de la Senne. Ne pas quitter les lieux sans jeter un coup d'œil sur la spectaculaire chute du Ri de Cœurq (7,89 mètres). Revenir à la Grand'Place de Tubize et suivre, pendant 100 mètres environ, la N. 7 en direction de Bruxelles, puis prendre à droite (plaque Clabecq: 1 km) la chaussée joignant Tubize à Clabecq.

Clabecq (superficie: 413 hectares; population: ± 3.000 habitants) est un centre industriel, arrosé par la Sennette et son affluent, le Hain et traversé par le canal de Charleroi à Bruxelles. Relief assez accidenté.

Clabecq, qui ne comptait que 150 habitants en 1750, doit son développement actuel aux célèbres forges établies sur son territoire depuis près d'un siècle et demi.

Les Forges de Clabecq furent fondées, en 1828, par Edouard Goffin et Nicolas Warocqué, dans un moulin construit, en 1752, en bordure de la Sennette, et qui servait à la mouture des céréales et au battage du fer. Constituées en société anonyme, dès 1888, les Forges de Clabecq forment de nos jours un impressionnant complexe sidérurgique s'étendant en partie sur les territoires de Tubize et d'Iltré et groupant des hauts fourneaux, fonderies, aciéries électriques, laminoirs, tréfileries et trains de tôles auxquels il convient d'ajouter une division cokerie installée à Vilvorde. 1.575 ouvriers et employés trouvent aux Forges de Clabecq leurs occupations quotidiennes.

Clabecq possède en outre une carrière de sable alimentant principalement les entreprises de construction de la région.

Le patrimoine architectural de la commune est peu important. Signaux sur la Grand'Place, le **Monument Goffin**, œuvre assez expressive de Jacques de Lalaing (1858-1917), représentant, en pied, le fondateur des Forges. Sur la Grand'Place également, l'**Eglise Saint-Jean-Baptiste**, bâtie en 1867, lors de l'érection de Clabecq au rang de paroisse, est un édifice néo-roman, précédé d'une tour haute de 40 mètres; cette construction sans grande originalité est due à l'architecte Coulon.

A front de la rue Saint-Jean, à 500 mètres à l'est de la Grand'Place a été édifiée en 1902, une sobre église réservée au culte évangélique.

Enfin au sud de la commune (à 600 mètres de la Grand'Place) s'élève un **château** (propriété des Forges de Clabecq), datant sous

sa forme actuelle du XVIII^{ème} siècle. Formé d'un corps de logis principal, flanqué de deux ailes, dont l'une sommée en son milieu d'une tour à clocher bulbeux, ce castel a été construit en grande partie à l'aide de la pierre locale, appelée arkose de Clabecq.

L'**arkose de Clabecq**, roche de couleur verdâtre, était déjà connue au XVI^{ème} siècle. Les gisements furent exploités jusqu'au milieu du siècle dernier. Ce matériau fut utilisé abondamment dans la localité pour la construction des maisons et des fermes; il fut surtout recherché pour les encadrements de portes et de fenêtres.

On peut encore voir de nos jours plusieurs maisons construites à l'aide de cette pierre de Clabecq.

Gagner à présent Braine-le-Château (distance: 5 km).

Braine-le-Château est une attrayante bourgade (1.440 hectares), arrosée par le Hain et plusieurs ruisseaux. Le relief est très accidenté. En plusieurs endroits les dénivellations atteignent près de 100 mètres. Commune assez peuplée (plus de 4.000 habitants), Braine-le-Château tire ses ressources de l'agriculture et subsidiairement de la petite industrie (filature). Les divers **points de vue** que ménagent les hauteurs dominant les rives du Hain de même que le décor naturel où alternent bois, cultures, pâturages et étangs rangent le site de Braine-le-Château parmi les plus attachants et les plus pittoresques du Brabant.

Syndicat d'Initiative: 116, chaussée de Tubize, Braine-le-Château. **Notice historique**: Braine-le-Château, dont les origines se perdent dans la nuit des temps, fut cédé, en 649, par sainte Waudru, au bénéfice du chapitre de Mons. Durant tout le Moyen Age, l'agglomération resta sous l'obédience du comte de Hainaut. Elevée au rang de seigneurie dans le courant du XII^{ème} siècle, la terre de Braine fut administrée par d'illustres familles parmi lesquelles les de Trazegnies, d'Abcoude, de Hornes (de 1434 à 1670) et, enfin, les de Tour et Taxis.

Les monuments, dont se pare la commune, sont du plus haut intérêt tant sous l'angle historique qu'architectural. Leur visite peut faire l'objet d'une ravissante promenade pédestre. A cette fin, il est recommandé aux automobilistes de ranger leur véhicule sur ou aux abords immédiats de la Grand'Place.

L'**Eglise Saint-Remy**, rebâtie en 1861, dans un style apparenté au

Braine-le-Château : Le Château féodal.



gothique tertiaire ne présente aucune particularité extérieure, si l'on excepte sa tour élancée haute de 45 mètres. Certaines pièces du mobilier, par contre, retiendront l'attention de l'amateur d'art. Tout d'abord un Christ crucifié, en marbre blanc, dont la paternité est attribuée, à François Duquesnoy.

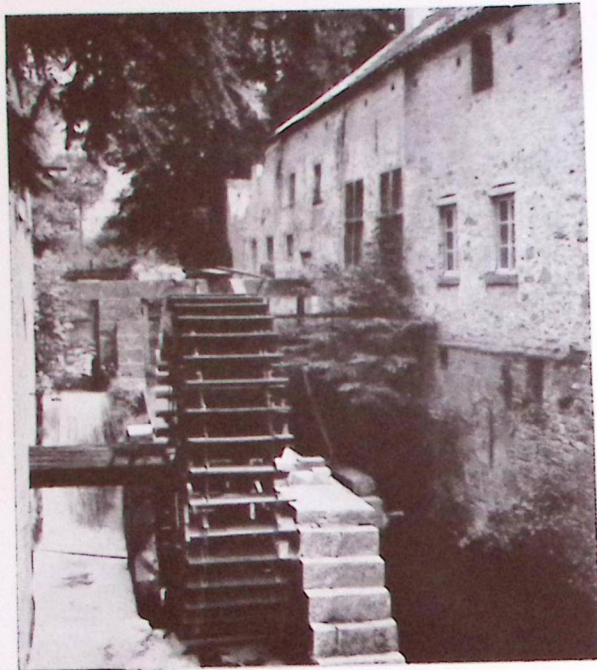
Ensuite un tableau consacré au baptême de Clovis par saint Remy. Puis les vitraux garnissant les bas-côtés et provenant de la chapelle de l'Hôtel Salazar, à Bruxelles; ils nous content la légende du Saint Sacrement du Miracle. Enfin et surtout, le superbe **gisant** en albâtre, de Maximilien de Hornes, mort en 1542. Ce précieux monument, placé dans le chœur, représente le chevalier revêtu de son armure, le collier de la Toison d'Or attaché au cou, la tête reposant sur un coussin tenu par des angelots et les pieds s'appuyant sur un lion. Cette œuvre exceptionnelle marie adroitement les premiers apports de la Renaissance au souci de vérité et d'exactitude qui rappelle l'influence de la fin des temps gothiques.

Plusieurs pierres tombales subsistent encore dans l'enclos (ancien cimetière) de l'église.

Sur la Grand'Place également se dresse le **Pilori** (classé), considéré comme l'un des plus beaux, sinon le plus beau de Belgique. Il fut élevé, en 1521, par Maximilien de Hornes, chambellan de Charles Quint, et comporte un soubassement hexagonal formé de quatre piliers supportant une colonne cylindrique, haute de 3 mètres et encadrée de gracieuses barres de fer; le chapiteau est surmonté d'une lanterne composée de six élégantes colonnettes qu'achèvent de fines arcatures trilobées.

Suivre, à pied, la rue des Comtes de Robiano. A l'entrée de la rue et à gauche, la **Maison du Bailli** (classée) est une avenante construction du XVI^{ème} siècle, avec façade bien équilibrée, agrémentée de fenêtres à meneaux et de pignons à gradins.

La **rue des Comtes de Robiano** longe le mur d'enceinte du **Château féodal** (classé) qui constitue le joyau architectural de la région. La date de son érection est controversée. Habité dès le XIV^{ème} siècle, il fut remanié, retouché et restauré à diverses reprises, de sorte qu'aujourd'hui, seule l'aile ouest avec ses deux grosses tours d'angle et ses meurtrières a gardé un cachet spécifiquement moyenâgeux.



Braine-le-Château : Le vieux moulin.

L'autre aile, incendiée en 1667, a été reconstruite en 1681, dans un style d'époque; son architecture sans outrances s'imbrique harmonieusement dans les parties anciennes.

Les larges douves, qui ceinturent le bâtiment, rappellent les origines défensives du castel. Domaine privé (accès interdit) le château appartient, depuis 1835, à la famille de Robiano.

En continuant la promenade, on remarque, à droite, émergeant du mur de clôture du château, l'If séculaire que planta, suivant la tradition, Martin de Hornes, le jour même de l'exécution de Philippe de Montmorency, comte de Hornes, qui, rappelés-le, fut décapité à Bruxelles, le 5 juin 1568, sur ordre de Ferdinand-Alvarez de Tolède, le cruel duc d'Albe.

Un peu plus loin, à droite, également, l'ancienne brasserie banale, puis, toujours à droite, mais de l'autre côté du pont à deux arches enjambant le Hain, le **Vieux Moulin ou Moulin du Château** * (classé), déjà mentionné en 1226. Cette archaïque et robuste usine fut longtemps banale pour les habitants de Braine-le-Château et de Haut-Ittre.

Désaffecté depuis plusieurs décennies, ce moulin possède toujours son équipement extérieur (vannage et élégante roue à aubes, restaurée en 1957 par les soins du Syndicat d'Initiative).

Un sentier longeant le moulin permet d'accéder à un ponceau d'où l'on bénéficie d'une belle échappée sur les façades occidentale et septentrionale du château féodal.

Au-delà du moulin, la rue des Comtes de Robiano gravit un sévère raidillon, qui aboutit à un carrefour de chemins ruraux. En face, légèrement à gauche, se dressent trois éminences piquées de chênes et de hêtres; ce sont les **Monts** que certains chroniqueurs considèrent comme d'anciens tumuli gallo-romains. Le monticule le plus élevé (altitude: 115 mètres) porte une grande croix en pierre bleue, taillée en forme de nœuds, à laquelle est accroché un Christ, en pierre blanche, dénommé le « **Bon Dieu des Monts** ». Ce monument typique, dont la base porte comme inscription: « Sit super populum benedictio tua », date de 1673. La statue du Christ est malheureusement très mutilée.

Sur une butte voisine (accès par une sente escarpée) se dresse la **Chapelle Sainte-Croix**, agreste oratoire gothique, en briques et pierres ferrugineuses, édifié en 1616 et consacré en 1617. L'autel

date du XVIII^{ème} siècle. Il est animé par un tableau représentant le miracle de la Résurrection ainsi que sainte Hélène tenant la Sainte Croix. La clôture intérieure remonte pour sa part à l'époque de la construction.

De ces divers promontoires, le **panorama** * sur la région est sans pareil. Retourner à la Grand'Place et s'engager dans la petite route conduisant à Ittre via le Bois du Chapitre. On atteint 1 km plus loin, à l'orée du bois du Chapitre, immédiatement après le cimetière, la **Chapelle Notre-Dame au Bois**, oratoire rustique, édifié en 1740. C'est un lieu de pèlerinage très couru, surtout pendant les temps du Carême ainsi que le dimanche qui suit le 2 juillet, jour où les fidèles, accompagnant les statues des saints vénérés dans la localité, gagnent la chapelle en procession sous une escorte de cavaliers et de porteurs de bannières. Rejoindre son véhicule et continuer jusqu'à la R. 54 (Hal - Nivelles).

S'engager, à gauche, dans la R. 54, pour rejoindre la cité mariale (distance: 6,5 km). Après 2 km de parcours, une artère, la Viasmarktdreef, débouchant à droite de la chaussée, permet de parcourir le ravissant **Bois de Hal** *. Ce bois, d'une superficie approximative de 570 hectares est la propriété de l'Etat depuis 1930 et forme l'un des derniers lambeaux de l'antique forêt charbonnière qui couvrait encore il y a deux millénaires la majeure partie du Brabant et dont la Forêt de Soignes en est le plus prestigieux vestige.

Plantée de hêtres rouges, de chênes et de jeunes sapins, dotée, de surcroît, d'un remarquable réseau de promenades, cette réserve boisée enchante par la diversité de sa flore et de ses espèces arborescentes tous les vrais amateurs de dépaysement et de solitude.

Au cœur du bois, le long de la Viasmarktdreef, non loin du carrefour des Huit Drèves (Acht-dreef), subsiste le pavillon de chasse — converti de nos jours en remise — des ducs d'Ardenberg qui furent propriétaires du domaine avant la guerre 1914-1918.

Revenir à la R. 54 qu'on continue de suivre jusqu'à Hal. Remarque à gauche de la chaussée, la **tour d'observation** érigée récemment et qui occupe le point culminant du territoire de Hal. De ce belvédère, le **panorama** * sur Hal et la vallée de la Senne est incomparable. Après avoir traversé le hameau d'Essenbeek, la R. 54 aboutit à la gare de Hal d'où il est aisé de rejoindre le centre de la ville.



Procession mariale à Hal.

« LA PAYOTTE »

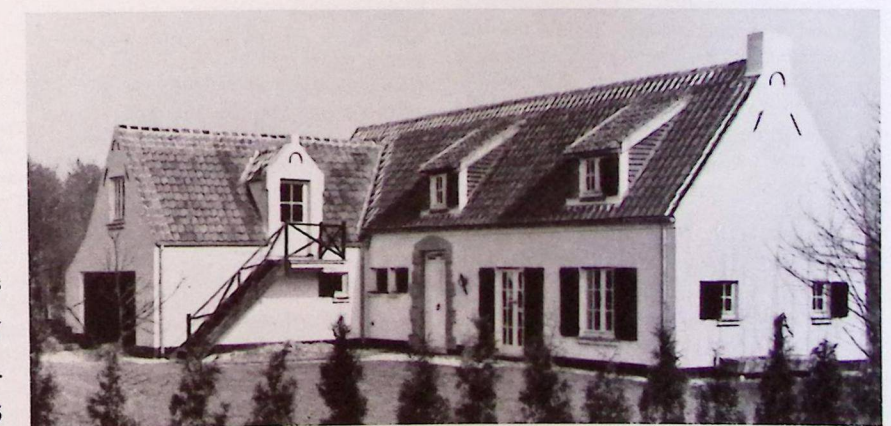
ANTIQUITÉS — DÉCORATION — CADEAUX



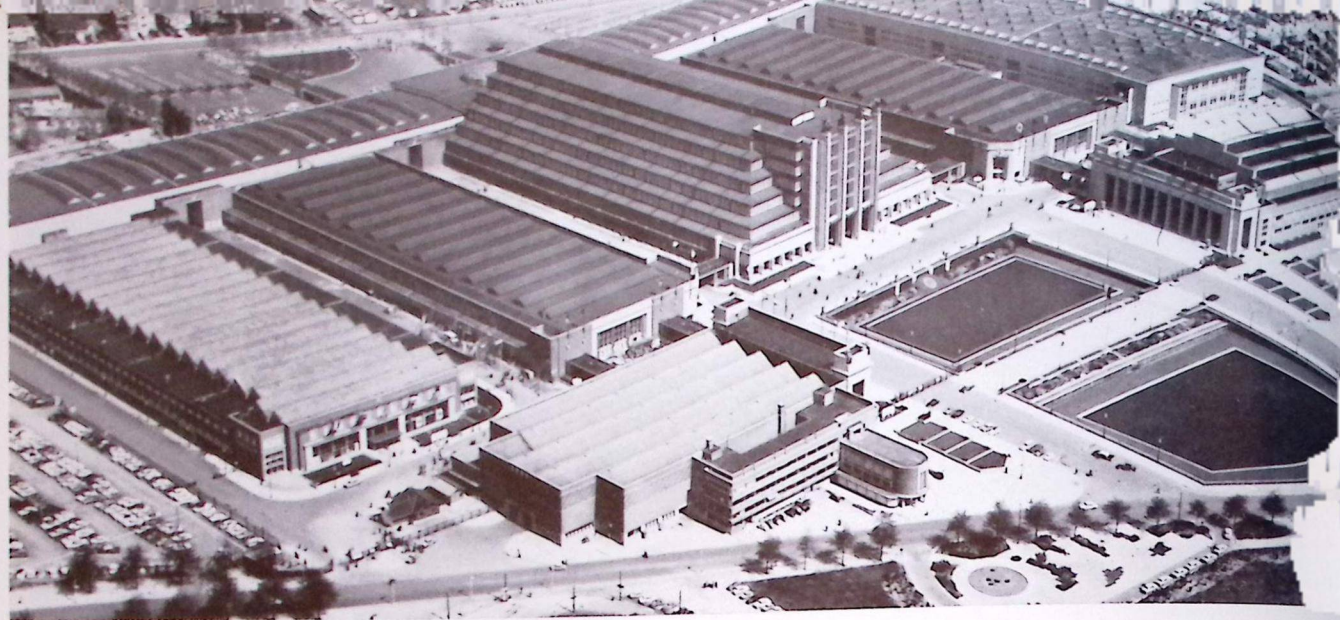
— 8, rue de Payot —
Lasne - Chapelle - St Lambert
- BRABANT WALLON -
Téléphone : (02) 53.13.68

Construction et transformations de

VILLAS ET FERMETTES (Style Brabançon)



A. et R. RIGAUX
Constructeurs - Promoteurs
COUTURE - St GERMAIN
- BRABANT WALLON -
Téléphone : (02) 53.17.65



La 40e Foire Internationale de Bruxelles

Le rôle de la distribution dans le développement du marché des appareils électroménagers, l'application du gaz naturel en Belgique, la mise au travail des handicapés de la vue, la formation des conducteurs de travaux, tels sont quelques-uns des thèmes qui seront examinés entre professionnels des secteurs intéressés. Le secteur de la construction fera même l'objet d'un colloque concernant à la fois les spécialistes et le grand public puisque le C.E.P.I. (Centre d'Etudes pour les Placements Immobiliers) organisera cette année sa réunion sous le thème « L'Information technique du futur propriétaire ».

Ces rencontres contribueront à faire de l'exposition même une intense semaine économique belge. Belge, mais aussi internationale puisqu'une vingtaine de pavillons étrangers feront connaître les peuples

et les ressources de leur pays. La participation britannique sera à cet égard particulièrement intéressante en présentant sur presque toute la surface du Palais 2 une gamme remarquable de produits en alimentation, en papeterie, en parfums, en jouets et en articles de cadeaux, le tout placé sous le slogan « Britain sells to Brussels ».

Cette importante section britannique complétera la participation de plusieurs gouvernements étrangers dont l'inscription est chose faite ou sur le point de se faire. Ce sont ceux d'Algérie, Allemagne (République Fédérale), Autriche, Bulgarie, Chine (Formose), Grand Duché de Luxembourg, Grande-Bretagne, Hongrie, Japon, Maroc, Pologne, Roumanie, Soudan, Suède, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie et U.R.S.S.

Enfin, la 40e Foire réservera au secteur tertiaire de l'économie une place

accrue : la Fédération des Chambres de Commerce Belges mettra à la disposition des exportateurs belges, se délégués dans 14 pays, qui les doteront sur les marchés qu'ils prospectent. L'Office Belge du Commerce Extérieur et l'Office des Contingents de Licences ouvriront dans l'enceinte de la Foire un bureau d'information. A côté d'eux, des organismes publics provinciaux, bancaires, postaux, touristiques, de presse et de transport apporteront aux visiteurs l'aide de leurs conseils et de leur compétence. Voilà dressés dans les grandes lignes certains aspects de la 40e Foire Internationale de Bruxelles.

Il me reste un souhait à émettre : celui de voir les milieux professionnels et le public répondre aux efforts des exposants et des organisateurs de la Foire et de promouvoir ainsi le développement du commerce à tous les échelons.

(suite de la page 3)

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Marie-Antoinette modiste de la Reine

Suite de la page 44.

vie et l'occasion de trouver « son » modèle.

— Deuxième élément de vos souhaits : le voyage. Vers où ?

* Tahiti.

La réponse est donnée immédiate, nette, enthousiaste et ravie. C'est son rêve : Tahiti.

Jusqu'à présent, jusqu'à la mort de son mari, elle s'est consacrée totalement à son fils, à son métier. Ses vacances étaient brèves, limitées.

Aujourd'hui, elle veut connaître ces régions lointaines, ces rives ensoleillées. Elle a raison.

— Troisième point, troisième projet : votre hobby.

* La peinture. C'est aussi un souhait de jeunesse. Depuis toujours je voulais peindre sans jamais en avoir la possibilité, ni surtout le temps.

— Maintenant, vous l'avez ?

* Le soir, à la maison. Pour tromper ma solitude. Pour peupler les heures tardives. J'adore ça.

— Qu'aimez-vous encore ?

* Des tas de choses. Le bleu, le blanc, la mer, le soleil, la montagne et le ciel, les fleurs et les romans, les bijoux et la télévision, la cuisine française, tout ce qui fait la vie quiète et douce... Les chiens aussi, surtout les terriers irlandais.

— Quelles sont les choses qui vous agacent ?

* L'avarice, la paresse, le manque d'imagination, les coloris violents et heurtés.

— Etes-vous heureuse ?

* Autant qu'on peut l'être. Entourée de mon équipe, pratiquant un métier que j'aime, que pourrais-je désirer de plus ? Tout ce que j'ai acquis par mon travail, à longueur de vie. N'est-ce pas réconfortant d'y penser ? D'en être conscient ?

... A propos du 125e Anniversaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique

Au sein du groupe de membres du Comité Organisateur des Manifestations du 125e Anniversaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, groupe dont la photo a paru dans Brabant no. 1/1967, page 30, nous avons omis de signaler la présence de Monsieur Paul Bordet, bactériologiste à Bruxelles et directeur de l'Institut Pasteur du Brabant. M. Bordet figure parmi les personnalités debout entre M. Jacques Roskam, physiopathologiste et M. Raymond Bourg, obstétricien et gynécologue.

... Le Club de la Chevalerie Routière organise une « Chasse au Trésor »

Le dimanche 9 avril 1967, le Club de la Chevalerie Routière organise, sous le patronage de la Fédération Touristique du Brabant, un rallye touristique, dénommé « Chasse au Trésor ». Le parcours comporte environ 100 km. La participation aux frais est fixée à 150 F (assurance comprise). Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au (02) 44.87.58 ou écrire à M. André Hautecler, 12, avenue Joseph Baeck, à Bruxelles 8.

... Le Brabant servira de cadre au rallye des Anciens de l'École de Commerce Charles Janssens

Le Cercle Royal des Anciens Elèves et Amis de l'École de Commerce Charles Janssens, placé sous la présidence d'honneur de M. Charles Janssens, député-bourgmestre d'Ixelles, organise le 4 mai prochain (jour de l'Ascension) un rallye automobile touristique qui se déroulera dans le cadre de la province de Brabant.

Pour tous renseignements concernant les conditions de participation, prière

d'écrire à M. J. Claude Thys, 31, rue Lanfray, à Bruxelles 5.

... Les serres royales seront accessibles au public en mai prochain

Comme tous les ans, au cœur du printemps, les serres royales de Laeken ouvriront leurs portes au public. Pour 1967, les jours d'accès ont été fixés comme suit :

Le dimanche 30 avril, le lundi 1er mai, le jeudi 4 mai (Ascension), le samedi 6 mai, le dimanche 7 mai, le jeudi 11 mai, le dimanche 14 mai (Pentecôte) et, enfin, le 15 mai (lundi de Pentecôte).

Les visites ne sont autorisées que dans le courant de l'après-midi (de 14 à 18 heures). L'entrée s'effectuera par la porte du débarcadère privé, sise à front de l'avenue du Parc Royal, près du Gros Tilleul.

... Bruxelles accueillera, en avril prochain, les Peintres et Sculpteurs de la Province du Luxembourg

Les dirigeants des Centres culturels des provinces wallonnes ont décidé de réaliser ensemble une vaste exposition de peinture et de sculpture qui serait l'illustration et l'affirmation des diverses tendances actuelles. Dans chaque province, les autorités ont voulu vigoureusement appuyer cette initiative.

Chacune de ces expositions provinciales visitera les autres provinces et c'est ainsi que celle du Luxembourg ira successivement dans le Hainaut (Mons, du 17 mars au 2 avril), dans le Brabant (Bruxelles, Maison du Luxembourg, du 8 au 23 avril), à Namur (du 8 au 30 juillet) et dans la province de Liège. A Arlon également, du 23 septembre au 11 octobre.

Une trentaine de peintres, sculpteurs et graveurs vont participer à cette exposition qui comprendra environ 65 œuvres : peintures de Howet, Raty, Maringer, Greisch, Brouhon, Lejour, etc.; gravures de Lemaire et Laffineur; sculptures de Jacob, Godart, etc. et tapisseries de H. Liégeois.

Les manifestations culturelles et populaires

MARS 1967

- 24 BRUXELLES : Salle de l'Office provincial des artisanats et des industries d'art du Brabant, 6, rue Saint-Jean : « Les Métiers d'Art du Hainaut » (jusqu'au 8 avril).
- 25 JETTE : Exposition des œuvres du peintre Van Saene, à l'Hôtel communal, place Cardinal Mercier (jusqu'au 2 avril).
- 27 HAKENDOVER : Grande Procession du Divin Rédempteur. Chevauchée à travers champs (dans la matinée).
- KESSEL-LO : Au lieu dit Schoolbergen : Moto-cross brabançon.
- LEMBEEK : Marche de Saint Véron, avec la participation de nombreux groupes militaires en costumes d'époque. Départ à 9 heures; retour à 17 h. 30.
- 28 LOUVAIN : Théâtre communal : représentation par le K.V.S. de « Mary, Mary » de Jean Kerr.
- 29 SAINT-GILLES : Exposition U.S.A., à l'Hôtel communal (jusqu'au 9 avril).

AVRIL 1967

- 1 BRUXELLES : Salon de la Droguerie et de la Parfumerie, en la salle Léonard de Vinci du Centre International Rogier (jusqu'au 4 avril).
- 2 BRUXELLES : Salon « Bel-Jouets », dans les Palais du Centenaire, au Heysel (jusqu'au 9 avril).
- GRIMBERGEN : Eglise Saint-Servais, concert de carillon (de 17 à 18 h.). Carillonneur : Père Feyen.
- 4 BRUXELLES : Salon Interélectronique, en la salle Descartes du Centre International Rogier (jusqu'au 9 avril).
- 8 BRUXELLES : A la Maison du Luxembourg : exposition « Les Peintres et Sculpteurs de la Province du Luxembourg » (jusqu'au 23 avril).
- LOUVAIN : Théâtre communal : 8e Festival d'Opérettes. Au programme : Le Tsarévitch de Fr. Lehar. - Salon des Vacances et du Camping, au Manège (jusqu'au 10 avril).
- REBECQ-ROGNON : A l'Hospice de Rebecq, exposition du « Trésor de l'Hospice » comprenant des sceaux et manuscrits anciens, des tableaux de valeur, du mobilier du XVIIe siècle, des étains et des porcelaines. L'exposition est ouverte tous les après-midi de 13 à 18 heures (jusqu'au 1er mai).
- TUBIZE : Au Musée d'Histoire locale (ancienne Ferme Scayet), exposition : « Les Métiers d'Art du Brabant » (jusqu'au 1er mai).
- 9 GRIMBERGEN : Eglise Saint-Servais, concert de carillon (de 17 à 18 h.). D'autres concerts seront donnés les 16, 23 et 30 avril, à la même heure.
- 13 LOUVAIN : Théâtre communal : représentation par le Théâtre National des « Joyeuses Commères de Windsor » de William Shakespeare.
- WOLUWE-SAINT-PIERRE : Exploration du Monde, conférence sur « L'Argentine » au cinéma « Le Stockel », avenue de Hinnisdael.
- 14 BRUXELLES : Salle de l'Office provincial des artisanats et des industries d'art du Brabant, 6, rue Saint-Jean : « Le Dessin en Brabant » (jusqu'au 29 avril).
- 15 BRUXELLES : 40e Foire Internationale de Bruxelles, dans les Palais du Centenaire, au Heysel (jusqu'au 26 avril).
- JETTE : Exposition des œuvres du peintre Van Meirvenne, à l'Hôtel communal, place Cardinal Mercier (jusqu'au 30 avril).
- VILVORDE : Ouverture de la Kermesse de la Consolation. - Sortie des géants.
- Vers le 15 : WATERMAEL-BOITSFORT : Féerie lumineuse à l'occasion de la floraison des cerisiers du Japon, des pruniers et des pommiers (jusqu'à la fin du mois d'avril).
- 16 VILVORDE : Procession de Notre-Dame de la Consolation (à 11 heures) - Kermesse.
- 17 VILVORDE : Concours agricole national réservé aux chevaux, bétail, porcs et animaux de basse-cour.
- 18 VILVORDE : Course cycliste internationale pour professionnels.
- 19 HAL : Cyclisme : Championnats de Belgique interclubs.

- 22 IXELLES : Représentation théâtrale organisée par la Compagnie théâtrale « Comedy » de Bruxelles, en la salle Mercelis, 13, rue Mercelis (rideau à 20 heures).
- 23 LOUVAIN : Congrès et assemblée générale du Davidsfonds.
- WOLUWE-SAINT-PIERRE : Exploration du Monde, conférence sur « L'Argentine » au cinéma « Central », avenue Charles Thielemans.
- 25 HAL : Congrès Marial sous la présidence de M. le Chanoine Prof. Dr. De Haes (également les 26 et 27 avril).
- IXELLES : En la salle Mercelis, à 20 h. : conférence par M. Albert Van Hoorebeek, chef du Département des Conférences de la Sabena. Sujet : La conquête de l'espace.
- LOUVAIN : Au Théâtre communal : représentation par le K.V.S. de « Kleine Alice », de Edward Albee.
- 27 IXELLES : En la salle Mercelis, à 20 h. : soirée artistique organisée par le Centre d'Art d'Ixelles.
- 29 BRUXELLES : Salon du Matériel didactique dans les salles Descartes et Newton du Centre International Rogier (jusqu'au 4 mai).
- NIVELLES : Fêtes communales de Printemps - Concerts (jusqu'au 8 mai).
- 30 HAL : Inauguration d'un belvédère touristique.
- LOUVAIN : Au Manège : championnat de Trampoline.
- MARBAIS : Fête du Tir à l'Arc.

MAI 1967

- 1 GRIMBERGEN : Eglise Saint-Servais, concert de carillon (de 17 à 18 h.). D'autres concerts seront donnés les 4, 7, 14, 15, 21 et 28 mai à la même heure. Carillonneur : Père Feyen.
- 4 AARSCHOT : Marché annuel.
- LOUVAIN : Commémoration du Rerum Novarum.
- NIVELLES : Braderie.
- 5 BRUXELLES : Salle de l'Office provincial des artisanats et des industries d'art du Brabant, 6, rue Saint-Jean : « Les Masques du Valais », (jusqu'au 13 mai).
- SAINT-GILLES : Journée de l'Europe, à l'Ecole n° 6, rue de Bordeaux.
- 7 MARBAIS : Procession religieuse et folklorique de la Sainte-Croix (départ à 4 h. du matin).
- 8 VILVORDE : Hommage aux victimes de la guerre.
- IXELLES : En la salle Mercelis, 13, rue Mercelis : conférence organisée par le Centre culturel « Le Progrès - Ixelles » (à 20 h.).
- 13 SAINT-GILLES : Inauguration d'une nouvelle crèche et d'une nouvelle école (rue de la Rhétorique). - Bal de l'Europe à l'Hôtel de Ville.
- 14 GRIMBERGEN : Procession de Saint-Servais.
- HAL : Grand cortège historique de Notre-Dame de Hal (à 16 h.), à l'occasion du 7e centenaire de l'arrivée à Hal de la statue miraculeuse de la Vierge. - Kermesse de la Pentecôte (jusqu'au 21 mai).
- 15 HAL : Grand cortège historique de Notre-Dame de Hal (à 16 h.).
- LOUVAIN : Marché annuel au bétail et aux chevaux (Sint-Jacobsplein).
- NIVELLES : Exposition nationale de petit élevage, dans le Cloître. Concours et expertises agricoles.
- SAINT-GILLES : Inauguration de l'exposition de photographies (Ecole de la rue de la Rhétorique).
- TERVUREN : Grande procession dans les principales artères de la paroisse.
- 18 TERVUREN : Marché annuel.
- 20 HAL : Exécution de la « Cantate Servais » de J. Lerinckx.
- LOUVAIN : Au Théâtre municipal, à 20 h., gala internationale de gymnastique.
- SAINT-GILLES : Fête des Jardins d'enfants (Place Morichar).
- 21 HAL : Solennités présidées par Son Em. le Cardinal Suenens. A 16 h., grand cortège historique de Notre-Dame de Hal, avec escorte militaire.
- LOUVAIN : Compétitions, cortège et fête de gymnastique (manifestations à caractère international).
- SAINTE : Procession de Sainte Renelde avec la participation du char transportant la châsse de la sainte et escorte d'une centaine de cavaliers. Départ 6 h. 30; retour vers 16 heures.

**A
CHAQUE
HEURE
DE VOTRE VIE...**



**CRÉE VOTRE
BIEN-ÊTRE**

...UCB contribue au confort et à la sécurité de votre existence.

Depuis les spécialités pharmaceutiques jusqu'aux fibres textiles, en passant par les produits et spécialités chimiques à usages industriels ou agricoles, les emballages modernes, la gamme des fabrications UCB est, à tout moment, à votre service et au service du progrès, par ses six divisions :

**SIDAC
FABELTA
PRODUITS CHIMIQUES
SPECIALITES CHIMIQUES
DIVISION PHARMACEUTIQUE
ENTREPRISES ET CONSTRUCTIONS**



UCB

(Union Chimique - Chemische Bedrijven)
Société Anonyme
4, chaussée de Charleroi - BRUXELLES 6



BRABANT

REWISBIQUE
Archives

OL

FR

2